Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 108 (1972)

Heft: 33

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

33

Montreux, le 3 novembre 1972

éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif

1172

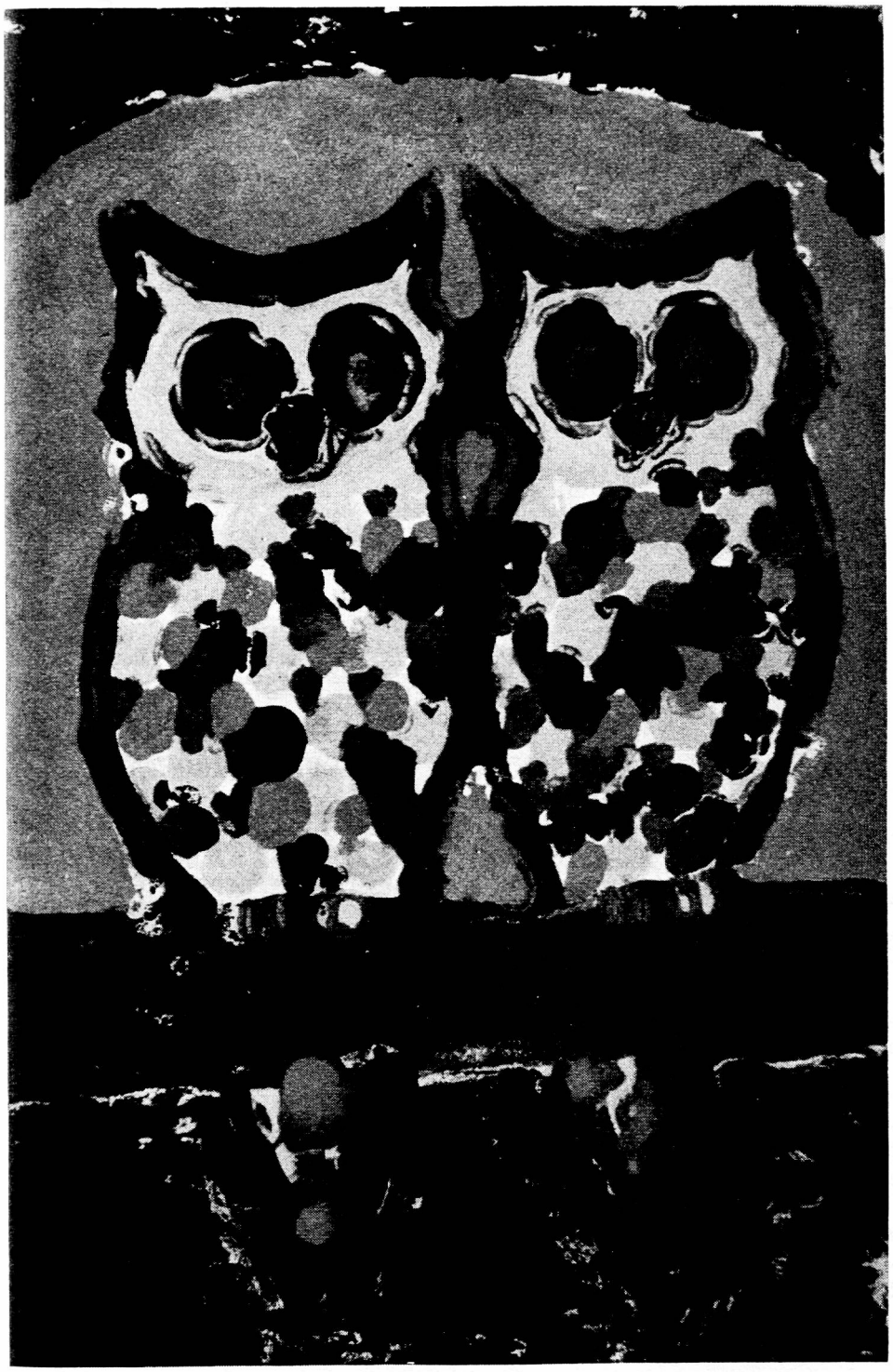

Sous les ifs noirs qui les abritent,
Les hiboux se tiennent rangés,
Ainsi que des dieux étrangers,
Dardant leur œil rouge.
Ils méditent...

Baudelaire

Photo GREM

Avant d'acheter un rétro-projecteur quelconque, regardez si vous en recevrez autant pour votre argent:

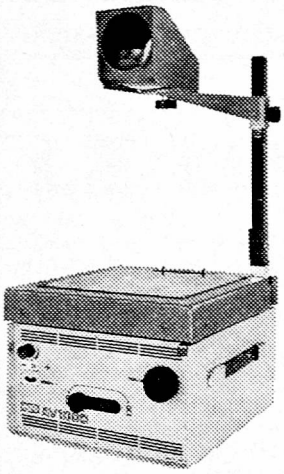

Si vous achetez l'Eumig AV 1000, vous recevez un réglage économique électronique à variation continue. Vous pouvez donner à toutes les images le même degré de clarté et l'intensité lumineuse désirée. Vos spectateurs n'ont donc pas besoin de s'adapter optiquement à chaque changement d'image. En outre, la connexion économique prolonge la durée de vie des lampes de 5 à 10 fois.

Et vous recevez un changeur de lampe rapide. Si une lampe cesse un jour de fonctionner, vous n'avez pas à interrompre votre conférence. Car la lampe de rechange incorporée est mise automatiquement en position de projection.

Et une mise au point centrale avec déplacement automatique de la lampe. Vous pouvez régler commodément la netteté en tournant un bouton sur le boîtier. Vous n'avez donc jamais à vous déplacer vers la tête de projection.

Et une construction compacte, solide, peu encombrante. L'Eumig AV 1000 a un boîtier entièrement métallique, à la hauteur de sollicitations extrêmes. Vous n'avez pas à le ménager en voyage et vous pouvez l'emporter partout, car il est maniable et facile à transporter.

Et un ventilateur tangentiel quasi silencieux. C'est vous que nous entendons — et non l'appareil. De plus, le ventilateur refroidit la surface de travail en verre de sécurité. Vous pouvez écrire commodément pendant des heures.

Et un guidage du flux d'air antipoussière. Ainsi, le système optique du projecteur ne peut pratiquement pas s'empoussiérer.

Et un contrôle de température thermostatique. Le projecteur se déclenche automatiquement si la température de service normale est dépassée.

Et une tête de projection fermée hermétiquement. Vous n'avez donc jamais besoin de toucher le délicat miroir de renvoi avec sa couche d'argent vaporisée.

Vous recevez tout cela à un prix tel que vous ne devez pas du tout regarder autre part si vous en recevriez autant pour votre argent:

L'Eumig AV 1000 coûte 696 francs.

Avant d'acheter un rétro-projecteur offrant les dernières nouveautés techniques, regardez si vous en recevrez autant pour si peu:

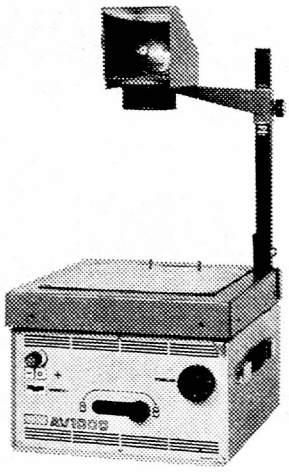

L'Eumig AV 1000 S (spécial) est une variante d'équipement optique de l'Eumig AV 1000. Si vous avez de particulières exigences, vous recevrez avec l'AV 1000 S, en plus de ceux qu'a déjà l'AV 1000, les avantages suivants:

Premièrement la tête de projection à haut rendement. Elle possède un plus grand pouvoir résolvant. Cela signifie que vous pouvez projeter des images absolument nettes et précises jusque dans les bords. L'AV 1000 S est donc un projecteur avec lequel vous pouvez parfaitement montrer vos transparents même en conditions difficiles (un local ensoleillé ne le gêne pas non plus). Que vous appeliez l'Eumig AV 1000 S projecteur de travail ou projecteur à feuilles transparentes ou projecteur overhead ou rétro-projecteur, il remplira aussi ses tâches sans peine dans les cas problématiques.

Et vous aurez des lampes plus fortes. Cela signifie que avec une source lumineuse plus forte, vous pouvez aussi projeter vos transparents à grands formats. Vous pouvez donc projeter dans un grand local avec de nombreux spectateurs qui peuvent voir une image plus grande, plus claire et peuvent ainsi reconnaître aussi les détails et finesses difficiles.

Et bien entendu, avec l'AV 1000 comme avec l'AV 1000 S, vous recevez un appareil contrôlé par l'ASE. Eumig assume un an de garantie. Et un service clientèle digne de confiance.

Avant d'acheter un rétro-projecteur à haut rendement, vous devriez donc regarder exactement l'Eumig AV 1000 S.

Car il s'obtient à un prix pour lequel on ne peut autre part pas avoir autant:

L'Eumig AV 1000 S coûte 980 francs.

eumig®

pour communication audio-visuelle.

COUPON 9.2.72

Avant de dépenser de l'argent pour un rétro-projecteur, j'aimerais voir sans engagement ce que je pourrais en obtenir chez Eumig.

☐ Veuillez m'envoyer l'appareil ☐ Eumig AV 1000 ou ☐ Eumig AV 1000 S pour un essai de trois jours sans engagement ni influence. Et faites-moi savoir quand je pourrai avoir un appareil. Je l'éprouverai à fond.

☐ J'aimerais m'entretenir avec un conseiller technique d'Eumig. Veuillez prendre contact pour que nous puissions fixer une date.

☐ J'aimerais d'abord avoir sans engagement une documentation détaillée.

Nom: _____

Prénom: _____

Téléphone: _____

Entreprise/école: _____

Rue: _____

NPA/localité: _____

Important! En cas d'achat d'un Eumig AV 1000/AV 1000 S sur la base de l'envoi à l'essai, vous recevrez un bon pour matériel de travail d'une valeur de Fr. 50.— (c'est ce que nous coûterait une démonstration).

A découper et à envoyer à la Société de vente Eumig, Département Audiovisual, Case postale, 8027 Zurich.

GGK

SOMMAIRE

Editorial

Les enseignants novateurs 773

Communiqués

Cotisations SPV 774
Poste au concours VD 774
A propos de la fonte moulée 774
Jeunesse sans frontière 774

Documents

Aider à apprendre 774
Une nouvelle approche de la musique 776
L'information professionnelle à l'école 778

Pratique de l'enseignement

Lecture du mois 779
La composition sous une autre forme 781
Jazz 783
Chronique mathématique 784
Le maître d'école 785

DIVERS

De la nécessité d'une collaboration entre le corps enseignant et la police 785

Moyens audio-visuels

Radio scolaire 786
Chronique GAVES « TV et enseignement » 788

Formation continue

19e Séminaire pédagogique international 790

Les livres

La crise des métiers — menace économique 791

Educateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin corporatif (numéros pairs) : François BOURQUIN, case postale 445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs) :

Jean-Claude BADOUX, En Collonges, 1093 La Conversion-sur-Lutry.

Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, av. des Planches 22, tél. (021) 62 47 62. Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel : **Suisse** Fr. 24.— ; **étranger** Fr. 30.—.

Editorial

Les enseignants novateurs

Dans l'éditorial de l'« Educateur » N° 29 nous avons pris des risques. Volontairement. Utilisant à dessein des termes tels que « dépositaires et gardiens des valeurs du passé », « forts en thèmes », nous avons dit des enseignants qu'ils étaient, dans leur majorité, réservés quant aux réformes scolaires. Bref, qu'ils étaient réactionnaires.

Cet article, publié comme tous les éditoriaux de l'« Educateur » avec le plein accord — la caution donc — du Comité central de la Société pédagogique romande, voulait, par son ton un peu outrancier, déclencher des... réactions, être le prétexte à un débat nourri.

Déjà nous nous apprêtions à lever un abondant courrier de protestations, voire à débrancher la prise du téléphone.

Eh bien non ! Des réactions : aucune. Nous disons bien aucune. Ni verbale, ni écrite. Excepté une lettre de M. Daniel Bassin, rédacteur de Pamphlet, personne d'ailleurs extérieure à notre SPR. Nous y reviendrons peut-être prochainement.

Ce mutisme de la part de nos collègues nous laisse perplexe et permet toutes sortes de suppositions : ou bien l'article était franchement mauvais et il n'a pas été lu. Ou alors, les enseignants réactionnaires, blessés par nos propos, ont répondu par un silence méprisant. Ou bien nos paroles contenaient quelque vérité et entraînaient un acquiescement. Ou bien ?

Il eût été pourtant facile de répliquer que les maîtres d'école sont souvent aussi de vrais novateurs. Et pour bien vous montrer que la réalité ne se satisfait pas d'un slogan lapidaire, nous allons jouer, pour un instant, à l'avocat de la défense, cette défense à laquelle se livreraient, nous l'espérions, nos collègues lecteurs.

Les enseignants novateurs ? Mais oui.

Nous savons en effet que la très grande majorité d'entre nous sommes en constant état de recherche, une recherche souvent trop personnelle, mais cependant combien souhaitable. Recherche d'une méthode de travail meilleure, de procédés nouveaux. (Qui d'entre nous enseigne aujourd'hui comme l'année passée ?) Nous savons aussi que de nombreux collègues font partie de commissions où de nouveaux plans d'étude sont élaborés, nos manuels scolaires repensés, nos techniques renouvelées, notre matériel modernisé. Nous connaissons plusieurs groupes très actifs : voyez par exemple le GREM (Groupe romand d'école moderne), la GAVES (Guilde audio-visuelle des enseignants suisses), la Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire, la Commission romande d'éducation permanente, le GRETI (Groupe romand pour l'étude des techniques d'instruction). Et la liste pourrait s'allonger.

Et puis il y a aussi actuellement, dans le corps enseignant, cette très grande et très réjouissante participation aux cours de perfectionnement. Elle aussi un signe tangible que maîtres et maîtresses cherchent constamment à se renouveler. Toujours en quête des améliorations qu'ils peuvent apporter à leur enseignement de chaque jour, ceux-ci aiment à se dégager des ornières de la routine et ils trouvent avec raison que la rigidité des programmes imposés est un frein à leur liberté d'action, d'innovation. En revanche ils sont — nous le répétons — très réservés quant aux réformes en profondeur de l'institution scolaire tout entière. Nous pensons en particulier à des remises en question de ses structures, ses fonctions, ses finalités.

Jean-Claude Badoux

Communiqués

SPV Cotisations 1972

DERNIER RAPPEL

Montant :

Membres actifs des sections de Nyon, Rolle, Ste-Croix, Lavaux (sans cotisations locales) Fr. 87.—

Membres actifs des autres sections (y compris cotisations locales) Fr. 90.—

Membres auxiliaires des sections de Nyon, Rolle, Ste-Croix Lavaux (sans cotisations locales) Fr. 17.—

Membres auxiliaires des autres sections (y compris cotisations locales) Fr. 20.—

A partir du 5 novembre, les cotisations non payées seront prises en remboursement, frais en plus.

Comité central.

Numéro du CCP : 10 - 2226.

(Un bulletin de versement-carte de membre était encarté dans le N° 19.)

A propos de la fonte moulée

Dans notre numéro 21 du mois de juin, nous avons publié les caractéristiques de divers métaux et alliages dans un article intitulé « Les métaux ».

Une grande entreprise romande a eu l'amabilité de nous écrire :

A propos de la fonte moulée, nous croyons utile d'informer vos lecteurs qu'un nouvel alliage est apparu depuis quelques années : **la fonte à graphite sphéroïdal.** Dans cette nuance de fonte, le graphite, qui dans la fonte ordinaire a une forme lamellaire, est concentré sous la forme de petites sphères ou de nodules. Il en résulte une résistance à la traction de 3 fois supérieure à la fonte ordinaire, de telle sorte que sous un coup de marteau ou un choc la fonte ne se brise pas, mais présente une certaine ductilité.

Ce nouvel alliage est utilisé pour les pièces très sollicitées, telles que leviers, supports, ainsi que pour la tuyauterie à haute pression.

Les progrès de la science ont donc permis de remédier à la fragilité bien connue de la fonte ordinaire.

« Jeunesse sans frontière »

Un grand journal français d'information générale « Ouest-France », essentiellement diffusé en Bretagne, en Normandie, dans le Maine et l'Anjou, a ouvert dans sa page « Loisirs » une rubrique hebdomadaire intitulée : « Jeunesse sans frontière ».

Il s'agit d'y favoriser les échanges épistolaires entre jeunes Français de l'Ouest et jeunes des pays francophones.

Chaque semaine « Ouest-France » publie des listes de candidats individuels ou de candidats collectifs (établissements d'enseignement, classes, foyers de jeunes travailleurs, maisons de jeunes et de la culture, clubs, etc.).

Si donc vous désirez correspondre avec un(e) jeune Français(se), si vous souhaitez établir des liens de classe à classe, d'établissement à établissement, de club à club, écrivez directement à :

M. Lebailly, rédacteur en chef,
« Ouest-France »
35000 Chantepie.

Votre demande sera publiée gracieusement (mentionnez nom, prénom, âge, adresse précise et en quelques mots vos goûts ou souhaits).

VAUD

POSTE AU CONCOURS

Le Service de l'enseignement primaire met au concours le poste
d'inspectrice scolaire pour l'enseignement ménager

Obligations et avantages légaux selon le statut général des fonctions publiques cantonales.

CONDITIONS :

Titre exigé : brevet vaudois pour l'enseignement dans les classes ménagères.

Entrée en fonctions : 1er janvier 1973.

Date d'inscription : 4 novembre 1972.

Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés à M. Ernest Cavin, chef de service et directeur de l'enseignement primaire, rue de la Barre 8, 1005 Lausanne, tél. 20 64 11 (int. 72).

Documents

Aider à apprendre [1]

Les fruits d'un même arbre...

La Formation vise l'être humain **tout entier :** c'est un fruit de la **psychologie.**

La Formation vise les **groupes** humains : c'est un fruit de la **sociologie.**

La Formation vise des groupes **restreints** d'hommes, qui ont leurs lois propres, c'est donc un fruit de la **psychosociologie.**

Psychosociologie, psychologie, sociologie sont des fruits de la **philosophie,** qui comporte en outre ceux de la **morale** et de la **logique.**

Dont la Formation aura à connaître, en vertu du fait que les fruits d'un même arbre se ressemblent.

De plus, la Formation cherche à créer un CHANGEMENT dans l'homme : **« avant, tu ne savais pas, maintenant tu sais... ».** [2]

Le **changement :** progrès, évolution, mutation, sujet d'actualité. Combien de discours, d'articles, de livres sur ce thème ? Notre époque est une époque de changement, nous vivons une ère de progrès toujours accéléré. Les meilleurs esprits de notre temps nous ont alertés, il est presque devenu banal de le répéter, c'est entendu...

Et pourtant, il est des vérités tellement importantes qu'il faudrait se les redire chaque matin !

Progrès technique, social, humain

Distinguons : tout d'abord, le **progrès technique.** Qui va s'accélérant comme une pierre qui tombe. Chaque jour, à notre réveil, deux, trois, cinq techniques nouvelles ont envahi le marché !

[1] Suite et fin des articles parus dans les « Educateurs » No 5 et 27.
[2] Voir, dans nos articles précédents, comment nous entendons le verbe « savoir ».

Le savant qui, il y a dix ans, aurait connu « toute » la chimie, n'en connaîtrait plus aujourd'hui que la moitié... en supposant même qu'il n'en ait rien oublié ! C'est la chimie qui a doublé !

Le savant qui, aujourd'hui, connaîtrait « toute » l'électronique (ce qui n'est déjà plus possible), n'en connaîtra plus, dans dix ans, que le quart... Et ainsi de suite.

En matière de progrès, nous ne sommes absolument certains que d'une seule chose : les sciences et les techniques **bougent et bougeront...** de plus en plus vite, en progression géométrique.

Il est plus de savants vivants en notre époque que de savants morts !

Contemporains de ce siècle qui bouge, nous aurons connu dans notre vie consciente plus de « quantités de progrès » que plusieurs générations de nos aïeux. ET NOS ENFANTS EN CONNAITRONT BIEN DAVANTAGE QUE NOUS, eux que déjà plus rien (ni la lune) n'étonne...

Voilà pour le progrès technique ou scientifique.

Progrès social

Mais le progrès technique **entraîne à sa suite,** déclenche en quelque sorte un certain progrès **social,** plus près de l'humain.

Que serait la vie des femmes si la machine à coudre n'avait pas été inventée ? L'invention de la machine à écrire et celle du téléphone ont-elles, oui ou non, modifié en profondeur la vie **de tous les jours** dans les entreprises ? Et ailleurs ? Et l'invention de l'automobile, et celle de la télévision, de la radio, du chauffage central ?

Et coetera. Et l'ordinateur ?

Toutes affectent la vie de tous, tous les jours. Vie du travail, des relations de travail, vie de famille, des loisirs.

Progrès social, déjà beaucoup plus discuté... Jean Fourastié ne parle-t-il pas des « conséquences non voulues du progrès » en constatant que les automobiles, dans Paris, se déplacent à la même vitesse moyenne (16 km/heure), que les fiacres...

Retenons seulement que le progrès social est lié, dépend en quelque sorte du progrès technique.

Et le progrès humain ?

Et le progrès de la **pensée humaine ?** Il faut croire en l'homme. Peut-être n'y a-t-il pas grande différence entre Claudel, Giraudoux, et Eschyle, Sophocle... tous grands philosophes.

Mais certains disent... qu'il n'y a plus de grands philosophes. Plus de grands poètes, plus de grands musiciens, plus de grands peintres. Certains croient même que l'on n'a plus besoin d'eux... Les femmes disent qu'il n'y a plus d'hommes, plus de grands hommes.

Peut-être la courbe du progrès de la pensée humaine, du progrès humain, descend-elle ?

Mais soyons optimistes : faisons délibérément le tracé d'une courbe de progrès humain qui remonte... de l'Antiquité jusqu'à son point de rencontre avec celle du progrès technique... AUJOURD'HUI.

Que va-t-il se passer demain ? Un tel schéma, quoique volontairement optimiste, est **angoissant.**

Si l'homme ne « mute » pas — et il ne pourra s'agir que d'une mutation brusque — la tendance des courbes fera passer le progrès humain **sous** le progrès technique.

Dès lors, perdus, **perdants,** nous vivrons au niveau de l'homme-robot (relire : Le Meilleur des Mondes, d'Aldous Huxley).

Nous en perdrons et la dignité et la vie...

Dilution des responsabilités

Il est devenu facile — et désolant — de constater aujourd'hui un phénomène de dilution des responsabilités. « Qui a fait cela ? »... « Non, ce n'est pas moi, ... c'est l'autre ! ».

C'est devenu un lieu commun — et navrant — d'entendre dire que **« nous sommes dépassés ».**

Dépassés par quoi, par qui ? Un certain nombre de dépassements :

— DÉPASSÉS par l'enfant de douze ans qui ne comprend pas nos comportements, dont **nous** ne comprenons **plus** le comportement. A qui nous ne sommes plus capables de donner une raison valable « pour lui » de nos actes. Parce que nous avons, depuis sa naissance, « conditionné, discipliné, refoulé l'enfant prisionnier dont le nom est Légion.[3]

— DÉPASSÉS par ce que l'enfant apprend. Nous avons été formés à la géométrie d'Euclide, il est formé à la mathématique des ensembles. On enseigne à nos enfants la langue des « probas », c'est-à-dire des probabilités. Nous ne savons pas ce que c'est. On apprend à nos enfants des schémas méthodologiques pour traiter de concepts dont nous n'avons jamais entendu parler. On apprend à nos enfants l'analyse de contenu, une approche scientifique qui consiste à analyser le contenu de documents, de paroles. Lorsque nous parlons devant nos enfants, ils analysent ce que nous disons, immédiatement, et peuvent nous prendre en flagrant délit de contradiction. Les faux responsables, parents non éduqués, usent de leur droit d'autorité pour dire à l'enfant : « Tais-toi ! » Nous ne pouvons plus élever nos enfants comme nos grands-parents, comme nos parents élevaient les leurs...

— DÉPASSÉS par l'adolescent qui nous demande de le laisser responsable de certains de ses actes, alors que nous lui avons mâché la besogne, que nous lui avons refusé l'autonomisation, la parité, l'adultisation.

— Et qui va commettre le meurtre psychologique de toutes les formes du père, envers la société, l'autorité.

— DÉPASSÉS par l'épouse, l'époux. Il fallait bien parler du conjoint, qui ne veut plus que nous nous considérions comme son propriétaire, lui ou elle que nous avons jusqu'à présent considéré(e) comme notre « chose », alors que nous ne sommes auprès d'elle, de de lui, que des mandataires. Elle souhaite que nous puissions devenir son coéquipier. Mais nous savons combien les mères captent leurs enfants, et nous avons bien peur d'être « captés-capturés » à notre tour. Il y a sans doute un chemin à faire... de part et d'autre.

— DÉPASSÉS par des collaborateurs qui ont évolué, qui ont cessé — ou vont cesser — d'être passifs, qui veulent comprendre, être autonomisés eux aussi : le problème de la délégation. Faute de quoi deviendront de plus en plus nombreux les éternels insatisfaits du marché de l'emploi, qui vont « essayer » un job après l'autre, un patron après l'autre : problème. Les moyens inventés en tant que monsaie d'échange pour obtenir l'obéissance des travailleurs, furent efficaces **en leur temps,** dans le contexte relationnel pour lequel ils furent conçus. Depuis l'environnement de l'emploi a changé, l'information, la socialisation, l'instruction ont révolutionné le monde... et aucune solution véritablement nouvelle n'a amélioré la base de contrat d'emploi : la relation avec l'homme. L'homme, dont les nécessités primaires — subsister, se nourrir — sont largement satisfaites, et **qui demande** que soient considérés ses **besoins** plus évolués, comme de se réaliser positivement, de développer sa connaissance, ses dons, son affectivité. Son savoir, son savoir-faire, son **savoir-être.** (Voir articles précédents) L'homme a besoin d'être compris et

[3] « Libres Enfants de Summerhill » — A.S. Neil.

assumé, logiquement et psychologiquement, intellectuellement et affectivement.

Les responsables

Un certain nombre de dépassements : dépassés par des **rythmes accélérés,** dépassés par l'homme — enfant, adolescent, adulte : épouse, époux, collaborateur, client — **l'homme contemporain.**

Risquant d'en perdre la dignité et la vie.

Essayons de survivre...

Réponse : la formation des responsables, d'abord. NOUS sommes les responsables, redevenons des responsables.

« Responsable » contient un mot du vieux français : « response », qui est devenu « réponse », l'accent aigu sur le e ayant remplacé le s. On pourrait dire que le responsable est celui qui a le droit et le devoir de réponse... de lui-même et de ceux qu'il a en charge.

La résolution vraiment opérationnelle des problèmes est le fruit d'une négociation journalière, permanente, **jamais achevée,** entre des interlocuteurs éduqués, lucides, **changés** par rapport aux interlocuteurs habituels.

Nous ne parlons pas seulement de lucidité cérébrale. Les statistiques européennes et même mondiales montrent que les hommes « instruits » sont relativement lucides intellectuellement, mais qu'infiniment plus rares sont les lucides affectifs...

Plus rares encore sont les responsables, lucides, intellectuellement ET affectivement, au niveau des concepts ET des affects, des raisonnements ET des sentiments. Equilibrés, harmonieux.

D'où l'impérieuse nécessité de **faire quelque chose,** jardinant sans cesse au plan **humain,** dans le sens de l'éducation **permanente,** contribuant à augmenter le nombre de gens harmonieux et dignes de responsabilité, aujourd'hui et à partir d'aujourd'hui.

Parlons encore de changement : **il n'est de changement profond que des personnes.** Le problème du technocrate, c'est de croire qu'il va changer en changeant les structures... Vais-je devenir plus hospitalier dans mon salon en me contentant de changer les meubles de place ou le changement doit-il se situer au niveau de ma **mentalité** ?

Il n'est de changement profond que des personnes. Il n'est de changement profond des personnes **que de soi-même.** RIEN ne changera autour de moi, ni personne, si JE ne change pas d'abord ! Il n'est de changement profond de soi que « du dedans »...

Savoir plus de choses, c'est évoluer sur le plan des connaissances.

Etre plus habile à plus de choses, c'est évoluer sur le plan des réflexes.

Changer du dedans, sur le plan des attitudes profondes, voilà le seul, le vrai changement... Dans les attitudes, les comportements, les façons d'être, qui font tellement mal !

Racine latine du mot « éduquer » : « educare - ex-ducere »... « conduire à partir de... » A partir du terrain, à partir de la personne, à partir du dedans.

Impossible, c'est l'échec.

J.-J. Bakkers.

Cet article a paru dans « Education » N° 15, la revue romande d'information professionnelle.

Une nouvelle approche de la musique

Au moment où différentes méthodes d'apprentissage de la musique sont présentées à Crêt-Bérard, nous avons estimé utile de donner à un musicien vaudois, Gérald Gorgerat, l'occasion de parler de ses expériences, dont ont surtout profité jusqu'à maintenant des collègues et des écoliers français. Réd.

Après plusieurs années de travail, de recherches ,de mises au point, de doutes, d'échecs et de réussites, après des stages et séminaires au cours desquels j'ai pu tenter des expériences et contrôler mes hypothèses de travail auprès de centaines d'enfants des écoles, en France, après deux ans d'enseignement dans une école pilote de musique, j'ai décidé de présenter aux responsables de la Commission ministérielle de musique de l'Education Nationale à Paris, l'ensemble de mes travaux, afin de connaître l'avis de spécialistes sur les conditions d'une éventuelle publication. Cette commission, après examen, après avoir assisté, par délégation, à certains séminaires, en France et en Suisse, a proposé l'agrément de la méthode que j'ai mise au point : **les structures de l'impulsion métrique.** Il s'agit d'une nouvelle approche de la musique, mais, et je le précise d'emblée, l'expérience a démontré que la musique n'était pas la seule concernée par mes tentatives et qu'à part un solide enseignement de base du solfège les autres disciplines scolaires y trouvaient leur compte.

Je sais que les enfants ont envie d'apprendre la musique et qu'on ne fait pas, nous autres musiciens, tout ce qui est nécessaire pour la propager. Il y a bien sûr des tentatives, mais toujours faites par des hommes seuls, qui un jour, fatigués de lutter contre « les moulins à vent » renoncent. C'est dommage, et les enfants en font les frais. Une enquête auprès d'adultes nous apprend que 9 personnes sur 10 gardent un mauvais souvenir des leçons de solfège ou ont conservé en mémoire les farces qu'ils faisaient au professeur. Il fallait faire quelque chose, j'ai cherché et je propose :

une méthode qui soit une véritable approche de la musique, conçue de manière à satisfaire aux exigences des musiciens, tenant compte des désirs des éducateurs, des besoins, des possibilités des enfants et des données nouvelles que nous avons découvert depuis peu en psychologie enfantine.

Ainsi ma méthode est une proposition de travail, celle que je fais aux enfants au début des séminaires, depuis peu, celle que je fais chaque lundi aux enfants des Ecoles primaires de Lausanne, qui tient compte des données suivantes :

— découverte des problèmes psychomoteurs et de rééducation ;
— découverte des structures rythmiques et métriques ;
— apprendre à l'enfant à s'organiser dans le temps et dans l'espace ;
— découverte des structures mélodiques;
— travail individuel ou travail en groupe (sociabilisation) ;
— auto-évaluation, prise de conscience de sa propre mesure et se situer dans le groupe ;
— créativité et création.

Le programme est riche et varié, trop au goût de certains, mais l'expérience a démontré et démontre encore que ce programme convient aux enfants qui manifestent une grande joie à participer aux leçons de solfèges.

La première chose à découvrir est le silence, mais attention le vrai silence, pas l'instant pendant lequel chacun fait un tour d'horizon de ses problèmes personnels, mais le moment pendant lequel on fait le vide autour de soi. On n'y arrive pas du premier coup. Il faut apprendre à faire silence.

Les quatre qualités intrinsèques des sons et des bruits sont analysées ensuite, ce qui permet à l'enfant d'apprendre à entendre et à écouter.

Ceci lui permet également un tri des informations que son oreille transmet au cerveau. Lui faire comprendre que certaines informations seront mises en mémoire et que d'autres informations ne sont que passagères c'est faire admettre à l'enfant la nécessité d'une éducation de son oreille, c'est le préparer à faire l'effort demandé et proposé lors du stage.

Mais il faut aller plus loin : l'enfant doit « expérimenter la matière sonore », il doit sentir la vibration, afin qu'elle lui devienne familière ; enfin il doit maîtriser la vibration, en manipulant des instruments de musique. Et là, l'enfant, pour autant qu'il soit guidé, prend la mesure de son corps, en se situant dans le temps et dans l'espace. L'éducateur, lui, pour autant qu'il connaisse bien les enfants, qu'il soit attentif et observateur, fait très vite le point. Il comprend les problèmes psychomoteurs auquels l'enfant est confronté, il peut éduquer ou rééduquer. Mais en même temps il va découvrir les défauts de latéralisation, les faux mouvements, les enfants qui sont des gauchers ou droitiers contrariés. Il comprendra alors le pourquoi des difficultés que rencontre l'enfant : causes psychoaffectives qui perturbent l'enfant dans ses relations avec le groupe ou avec lui-même, difficultés de concentration, défauts de latéralisation, dyslexie, etc.

Je propose une série d'exercices dans lesquels chaque mouvement est un test, pour l'enfant et pour l'éducateur. Ces exercices sont des jeux et sont considérés comme tels par les enfants.

L'enfant apprend à maîtriser sa respiration, je lui apprends même à diriger ses camarades, avec, comme impulsion anacrousique, son souffle. Ainsi, d'emblée, l'enfant est capable de réagir aux signes convenus proposés par le meneur de jeu qui désire obtenir un mouvement d'ensemble, qu'il soit sonore ou gestuel. Mais en même temps il comprend l'ordonnance des mouvements et il suffit de lui expliquer, par analyse, les notions de préparation, de création et de repos, qui sont les trois étapes de création, pour que l'enfant sente la nécessité rythmique, et comprenne le système mesuré auquel il va se référer pour organiser ses gestes dans le temps.

A partir de là, au moyen de matériel audio-visuel, d'un fascicule conçu pour ma méthode et par des exercices appropriés, on aborde les structures métriques. Je guide l'enfant, petit à petit, afin qu'il découvre lui-même, les structures de base. Et à chaque fois, **il essaie,** afin que l'apprentissage de cette technique se fasse à partir de sensations vécues, répétées et maîtrisées, et cela va de soi, mises en mémoire, c'est-à-dire enregistrées par son cerveau. C'est le moment choisi pour aborder la lecture musicale. Mais on n'entre pas tout de suite dans le labyrinthe de notre notation abstraite et si peu pratique. L'expérience m'a démontré qu'il fallait, avant de proposer l'étude des signes musicaux, habituer l'enfant à décoder. Je propose tout un système de codes, présentés dans un ordre progressif de difficultés, et à chaque décodage correspond une nouvelle situation dans le temps ou dans l'espace. Ces codes se présentent sous forme de diapositives, ce qui me paraît l'idéal, la focalisation d'une classe — les enfants portant toute leur attention sur le même sujet au même instant — me fait gagner un temps précieux qui sera consacré à la pratique sur les instruments.

J'ai choisi des mots-clé pour fixer les combinaisons métriques les plus simples, mais souvent les plus difficiles à recréer. Il s'agit d'un code, pratique et fort utile. Voici un exemple : je fais dire le mot « château », une syllabe sur une premier temps et l'autre sur un second temps d'une combinaison à deux impulsions (attaque de son), ce qui préfigure la mesure à deux temps. Pour mettre en place l'impulsion qui intervient à contre-temps du temps premier, j'ajoute une syllabe et mon mot devient « chapiteau ». Une fois le système compris je propose le mot « éléphant » comme mot-clé de la combinaison brève-brève-longue (croche - croche - noire, pour une mesure à deux quatre). Pour le triolet il suffit d'ajouter une nouvelle syllabe et je propose « éléphanteau », brève-brève-brève - longue (ou convenue comme telle, avec un silence qui suit cette syllabe).

Les mots sont utilisés aussi comme matériau sonore à analyser pour découvrir le chant propre à chaque mot (analyse des quatre qualités intrinsèques), et toujours les enfants font le rapprochement avec le système codé utilisé pour écrire les mots, c'est la raison pour laquelle on constate après chaque stage d'étonnants progrès en dictée !

Chaque mot chante, l'oreille avertie reconnaît l'aigu et le grave, l'intensité, le timbre et la longueur, ces quatre qualités immuables. Aborder l'analyse du chant des mots c'est former l'oreille de l'enfant. Très vite les enfants se passionnent pour ce jeu nouveau, sans s'en rendre compte ils forment leur oreille musicale. On peut alors leur faire découvrir les structures mélodiques de notre système musical. La rigueur de l'organisation en douze demi-tons séparant deux sons situés à intervalle d'octave désoriente l'enfant qui, s'il est capable de se situer au niveau du chant des mots, a plus de peine à maîtriser ces structures. Il y faut de l'entraînement. Un matériel adéquat, des exercices pratiques, une guitare entre les mains de chaque enfant, de la patience et l'éducateur fait tomber cet obstacle.

Dès lors nous faisons de la musique. Mais voici de nouveaux problèmes : ceux connus des spécialistes de la dynamique de groupe. Là encore, je propose des exercices afin que se crée une relation, comme dans tout travail de groupe. Il est temps d'apprendre à l'enfant d'accepter le travail de groupe, de modifier son comportement afin qu'il aide un camarade en difficultés plutôt que de le décourager par des quolibets ; il faut que l'enfant comprenne le jeu collectif, qu'il se situe dans l'ensemble, participant à l'effort de tous, mais en même temps qu'il soit capable d'analser son rôle, donc de se situer, de se maîtriser. Alors seulement on peut parler d'un enfant équilibré, heureux de vivre et d'étudier.

La musique est re-création, longtemps on l'a considérée comme récréation, comme passe-temps. Il est temps que chacun comprenne que la musique fait partie de l'éducation, parce qu'elle joue un rôle important dans la vie de chaque individu. La musique est une discipline de l'esprit ? Peut-être, c'est le domaine des sons ? Oui ; mais c'est plus. La brève présentation de ma méthode fait comprendre à tous le rôle important qu'elle joue parce que tout ce qui vit est mouvement, que tout mouvement se déroule dans le temps et dans l'espace, et que la musique est précisément un art qui vit dans le temps et dans l'espace. Apprendre la musique aux enfants c'est les aider à comprendre le temps et l'espace.

Enfin une éducation musicale bien pensée doit déboucher sur la création. Loin de moi l'idée de faire de chaque enfant un compositeur de musique, les heures de rédaction ou de composition comme disent les enfants n'ont pas pour but de faire de chaque enfant un écrivain !

Ainsi dans les stages que je dirige, non seulement j'exige des enfants qu'ils participent au travail de tous, qu'ils réalisent tous les exercices d'une manière satisfaisante, je leur demande en plus **de créer.** A partir de sensations vécues je les dirige afin qu'ils soient capables de recréer les modules métriques ou mélodiques, qu'ils soient capables de les utiliser comme un langage, et qu'ils proposent de courtes phrases musicales improvisées, dans lesquelles les auditeurs doivent reconnaître les modules appris. Ainsi l'enfant doit acquérir une technique, simple, puisqu'il ne s'agit pas de former un virtuose mais de lui faire découvrir le matériau sonore, il doit maîtriser cette technique pour communiquer avec ses camarades. C'est le sens que je donne aux exercices d'improvisation. Et ces exercices ne sont pas faciles. Il y a le trac à éliminer et pour que la formulation soit bonne, cohérente et admise par les camarades attentifs, l'enfant doit se révéler, il doit se dépasser. Si bien que la créativité enfantine trouve là un champ merveilleux, une discipline exaltante et féconde.

Le but que je m'étais proposé est atteint. Déjà un grand nombre de pédagogues, d'instituteurs et d'institutrices

m'écrivent pour me dire leur plaisir de travailler avec cette méthode et ils me confirment à chaque fois la joie des enfants.

Une expérience portant sur plusieurs mois se déroule actuellement avec des élèves des classes primaires de Lausanne. Un séminaire sera également donné cet automne dans le cadre des cours de Crêt-Bérard organisés par la SPV.

Gérald Gorgerat.

L'information professionnelle à l'école

Mme Ménétrey, député au Grand Conseil vaudois, par voie de motion a demandé qu'on élabore dans les classes terminales primaires et secondaires un programme d'information professionnelle, cela afin que les élèves puissent en connaissance de cause faire un choix professionnel judicieux.

Aujourd'hui tous les orienteurs estiment que c'est l'adolescent lui-même qui petit à petit doit trouver la voie d'une activité qui lui convienne le mieux suivant ses goûts et ses aptitudes sans perdre de vue pour autant les besoins du marché du travail. Diverses branches de notre économie, pour des raisons évidentes, ont fourni de gros efforts pour renseigner la jeunesse sur diverses professions. Je pense notamment à l'hôtellerie, aux métiers du bâtiment, aux arts graphiques. Certains secteurs de notre économie ont consacré de fortes sommes d'argent en préparant des brochures, des graphiques, des dépliants, des films même afin de rendre service aux maîtres désireux de renseigner la jeunesse sur les possibilités de travail qui s'offrent à elle une fois la scolarité obligatoire terminée.

Posséder de la documentation à laquelle on peut se référer, c'est excellent, mais il y a la manière de la présenter. A mon avis, un des moyens importants de montrer une activité professionnelle avant ou après avoir utilisé dans une leçon en classe la documentation préparée par les associations professionnelles, c'est **un stage** de quelques semaines dans un atelier qui permet aux jeunes de respirer l'atmosphère d'un lieu autre que celui de l'école.

A l'occasion, il peut être utile, voire nécessaire, d'entrer dans une grande maison où travaillent beaucoup d'ouvriers afin que les jeunes gens se rendent compte de l'ambiance d'une usine importante. Il y a des individus qui ont de la peine à s'intégrer dans des équipes à effectif abondant et qui préfèrent passer leur vie dans des ateliers de moyenne importance. Les jeunes visiteurs pourront ainsi facilement se rendre compte de la discipline imposée aux travailleurs œuvrant en groupes nombreux.

Toutefois une firme restreinte convient mieux au but que l'on envisage.

D'après les expériences faites un peu partout et plus particulièrement dans quelques villes de notre pays, notamment à Lausanne, nous savons qu'il est nécessaire d'aviser assez tôt à l'avance l'usine, la fabrique ou l'atelier que l'on désire faire voir aux élèves afin de permettre aux personnes responsables de prendre leurs dispositions. Ce qui nous paraît souhaitable en outre, c'est d'établir un plan de travail à long terme, cela permet aux diverses maisons de se préparer tranquillement à recevoir un groupe d'adolescents et à l'enseignant de combiner un horaire d'activité excluant toute improvisation.

Pour une première visite, la simple courtoisie demande que le maître se déplace, prenne contact avec la direction de l'entreprise pour expliquer le but de l'information professionnelle et donner des indications sur les divers groupes de jeunes gens qui entreront dans l'atelier. Quelques explications d'ordre pédagogique faciliteront l'informateur chargé de donner des précisions sur le travail.

Alors que nous nous occupions d'aiguiller des jeunes vers un métier, dans la plupart des cas nous avons pu obtenir à l'avance un schéma des renseignements qui devaient être communiqués aux élèves ainsi que des observations qu'ils devaient faire. Plus tard il n'est généralement pas nécessaire de reprendre contact avec les directeurs dans leurs bureaux, l'envoi d'une lettre, parfois un simple coup de téléphone peut suffire.

La visite est préparée en classe. Cela suppose que le maître ou l'orienteur connaît le métier ou les métiers que les jeunes gens auront l'occasion d'observer sur place. Il est au courant du travail effectué dans l'entreprise où les élèves seront conduits. A l'avance, dans une leçon ad hoc, il lui sera loisible de montrer divers outils ainsi que les matières premières utilisés par les ouvriers. Quelques croquis, accompagnés de légendes, orneront un cahier spécial qui peut s'appeler : cahier de visites d'entreprises. A notre avis, une collection d'outils les plus courants devrait se trouver dans les classes de fin de scolarité, cela permettrait aux grands élèves, à ceux dont l'émancipation est prochaine, de se rendre compte de ce que seront leurs instruments de travail ou ceux de leurs camarades quand l'apprentissage suivra l'école, que la « bagarre de la vie » sera pour tous une réalité.

Remarquons en passant que cette information sur les métiers prend beaucoup de temps et demande du pédagogue à la tête d'une classe terminale un gros effort de documentation. Aussi certains pays, comme la Suède, la Norvège, le Danemark, ont créé une fonction particulière, celle d'instituteur-orienteur, pédagogue qui joue le rôle d'intermédiaire entre l'école et l'office d'orientation professionnelle. Il est chargé tout spécialement de l'information professionnelle.

VISITE PAR LES ÉLÈVES

Il n'est nullement nécessaire d'épiloguer longuement pour expliquer que faire entrer une classe complète de 25 à 30 garçons ou jeunes filles dans un atelier constitue une mauvaise solution. Tous les élèves n'entendent pas les explications données par le directeur ou son remplaçant et la plupart voient mal le travail des ouvriers, aussi tout de suite l'indiscipline commence-t-elle à régner dans le groupe et les participants courent un danger certain lorsque de nombreuses machines installées dans l'atelier sont en activité.

Dans les localités importantes où des maîtres spéciaux donnent des leçons de gymnastique, de travaux manuels, de chant ou de dessin, le maître de classe peut facilement accompagner un groupe de huit à dix élèves dans les visites prévues pendant que le reste de l'effectif reçoit un enseignement d'un maître spécial.

Si le conseiller de profession dispose de suffisamment de temps pour organiser les visites et accompagner les adolescents, la solution me paraît extrêmement heureuse parce que tout au long du passage dans les ateliers, il aura l'occasion d'observer les réactions des garçons ou des jeunes filles, ce qui facilitera grandement l'interview qu'il aura avec eux par la suite. En Suisse alémanique, le « Berufsberater » assume généralement ce travail d'information.

Très souvent, ni le maître, ni l'orienteur ne peuvent se charger d'une tâche fort absorbante, aussi faut-il trouver dans ce cas un autre procédé de travail. Voici par exemple une formule qui a fait ses preuves.

Un élève sur qui le maître peut compter est désigné chef de groupe. Il est responsable de la discipline de ses camarades durant toute la visite. Au retour, il est chargé de faire devant toute la classe un rapport d'après les notes qu'il aura pu prendre.

Quand les classes terminales sont trop nombreuses, ce qui est le cas dans les villes importantes, on peut grouper les élèves selon leurs intérêts professionnels.

Dans un prochain article, nous aborderons l'information par l'image. *J. S.*

Lecture du mois

... Un soir, tout mouvement cessa. Sur le linceul de neige de la campagne, un linceul de silence sembla se poser. La forêt resta muette, telle une citadelle abandonnée. Aucun sillage, aucun bruit n'en sortit ; nul museau chafouin ne se montra sous des rameaux surbaissés ; nulle oreille allongée ne pointa aux brèches de mur des lisières. Et la voix des chiens s'était comme étranglée dans leurs gorges.

Rien pourtant n'était apparu, sauf une trace, une traînée banale de pas de bête qui se perdait dans la campagne.

... Et puis ce fut la nuit étoilée dans laquelle la pleine lune peu à peu monta.

Une grande torpeur glacée pesait sur le canton ; dans les profondeurs de l'horizon, la bise, en courant sur les paillettes de neige, soulevait comme des sillons d'une écume diaphane.

Rien ne bougeait par la campagne et le long des maisons, les chiens de garde, qui d'habitude aboyaient rageusement à la lune, grattaient aux portes avec frénésie et cherchaient coûte que coûte à se réfugier le plus près possible de leurs maîtres.

Alors, au cœur de la nuit, au fond de la plaine triste et déserte, longuement retentit le hurlement lugubre et désolé d'un loup, ... et un autre lui répondit au loin ... et puis un autre encore et ce fut bientôt, sur toute la campagne, le grand concert tragique des vieilles nuits d'antan.

Louis PERGAUD.

« Dernières Histoires de Bêtes : l'arrivée du Maître » — Mercure de France — 1954.

QUESTIONNAIRE

1. Louis Pergaud a glissé cette carte postale dans ta boîte aux lettres.
   Examine-la soigneusement : plusieurs lectures attentives, une recherche dans le dictionnaire te seront nécessaires. Dessine-la très simplement.
2. Quels mots du texte t'ont permis de réaliser ce croquis ?
3. Et si l'auteur, au lieu de décrire ou de « photographier », avait utilisé une caméra, quelles différences pourrais-tu noter entre le film et ton croquis ?
4. L'auteur aurait pu aussi faire usage d'un magnétophone. Qu'aurait-il enregistré ?
5. Mais ce n'est pas ce que l'auteur-cinéaste nous **montre** qui est le plus important ; c'est le **climat** qu'il cherche à créer. Il nous plonge dans un monde amical — hostile — bienfaisant — accueillant — lugubre — triste — gai — angoissant — désolé — comique — glacé. (Relève les termes qui te paraissent les meilleurs.)
6. Nous sommes ici en présence d'un film d'atmosphère. Si tu l'as bien analysé, tu dois être capable de compléter le tableau suivant :

	tout mouvement cessa	le froid le linceul de neige	la peur les chiens grattaient aux portes avec frénésie	la menace
la forêt resta muette				et un autre lui répondit au loin
aucun bruit n'en sortit	aucun nul rien			

7. Cette scène se passe en France : en 1972 ? il y a 10 ou 20 ans ? au siècle passé ? dans un temps plus reculé encore ? Justifie ta réponse.

POUR LE MAITRE

Ces lignes de Louis Pergaud permettent d'aborder un genre de récit qui, est-il besoin de la préciser, est difficile à comprendre pour les élèves, surtout s'ils sont livrés à eux-mêmes. Nous sommes cependant persuadés que, bien conduits par le maître, ils auront plaisir à découvrir les richesses d'un tel texte.

Les enfants peuvent, dans un premier travail personnel, répondre aux questions 1 à 4.

La question 3, en particulier, a pour but de faire découvrir à l'enfant les **rares** mouvements qui animent le récit, afin de mieux mettre en évidence le caractère statique de ces lignes.

Après contrôle et discussion des réponses 1 à 4, une leçon conduite par le maître devrait permettre aux élèves d'approcher l'essentiel du texte, l'analyse de **l'atmosphère** qui plane sur ce paysage, et des éléments qui la composent : le silence, l'immobilité, le froid, la peur, la menace.

Les élèves pourront alors répondre aux questions 5 à 7, et prouver de cette manière qu'ils ont bien assimilé le texte.

le silence	*l'immobilité*	le froid	la peur	la menace
un linceul de silence	tout mouvement cessa	le linceul de neige	les chiens grattaient aux portes avec frénésie	*le hurlement lugubre d'un loup*
la forêt resta muette	*le linceul de neige*	*une grande torpeur glacée*	*se réfugier le plus près possible de leurs maîtres*	et un autre lui répondit au loin
aucun bruit n'en sortit	aucun *sillage* nul *museau* *nulle oreille* rien *n'était apparu* *rien ne bougeait*	*la bise*	*la voix des chiens s'était étranglée*	*le grand concert tragique*
la voix des chiens s'était étranglée	*la plaine triste et déserte*			
	une grande torpeur			

Les maîtres qui s'intéressent au cinéma prolongeront l'étude par la question suivante :

— Connaissez-vous des metteurs en scène qui se sont spécialisés dans le film d'atmosphère ? Donnez des exemples.

RÉDACTION

— A ton tour, essaie, dans un court alinéa, de décrire une atmosphère angoissante, une atmosphère de fête, une atmosphère bruyante, une activité fébrile, ...

NOTICE SUR LE LOUP

1. L'ours, le loup et le lynx étaient fréquents en Suisse jusqu'au XVIIIe siècle.
2. Le loup a disparu, mais il reste présent dans les noms de lieux. Exemples vaudois : Le Lovaret, près de Gryon, diminutif de « louvière », endroit où il y a des loups ; ès Loveyres (aux louvières), à Noville, Praz-Lovat (pré-aux-loups) à Forel-Lavaux, Grattaloup (« gratte-loup ») à Cossonay, le Creux-au-Loup, à Vallorbe, etc.
3. Le dernier loup vaudois aurait été vu sur les pentes du Suchet, en janvier 1914. (Renseignements tirés de l'Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud (vol. 1).

VOCABULAIRE

1. Le texte suivant a été écrit par une personne distraite. A ton tour d'en rétablir l'exactitude :
   L'éléphant hurle — le loup bêle — le porc rugit — le tigre hennit — le mouton grogne — le lion barrit — le cheval feule — l'âne miaule — la souris aboie — le chat brait — le chien chicote.
2. Complète chaque couple d'expressions, en y associant un même adjectif de couleur :

Merle	.....	-	de Troyes
Tulipe	.....	- Magie	.....
Sapin	.....	- Globules	.....
Cordon	.....	- Bas	.....
.....	d'œuf	- Rire	.....
Bière	.....	- Chevelure	.....
Bois	.....	- Vieillard encore	.....
Ambre	.....	- Vert-de-	.....

Souligne les expresssions employées au sens **figuré.**

3. Mets en relation, par des flèches, les définitions de gauche et les expressions de droite :

Marcher sans bruit	hurler avec les **loups**
marcher les uns derrière les autres	un **loup** de mer
faire comme les autres	à pas de **loup**
une température rigoureuse	un **loup**-garou
un vieux marin	un **loup**-cervier
un autre nom du lynx	à la queue **leu leu**
un sorcier transformé en loup	un froid de **loup**

Le texte, le questionnaire et le tableau à compléter font l'objet d'un tirage à part (15 ct. l'exemplaire), à disposition chez J.-P. Duperrex, Tour-Grise 25, 1007 Lausanne.

On peut aussi s'abonner pour recevoir un nombre déterminé de feuilles (10 ct. l'exemplaire), au début de chaque mois.

Pratique de l'enseignement

La composition sous une autre forme

Pour accrocher les élèves, l'enseignement de la composition doit s'adapter continuellement à des besoins nouveaux. C'est un enseignement délicat. Souvent les élèves obtiennent des résultats irréguliers ce qui provoque chez les maîtres un sentiment d'insatisfaction.

Je donne ci-après un exemple de leçon de composition qui plaira à la fois aux élèves et au maître et qui pourra redonner du cœur à l'ouvrage !

Ce travail est basé sur la méthode de M. Roger Nussbaum dans son livre : « Expression Ecrite à l'Ecole Primaire »*. (Livre que je m'empresse de recommander à tous ceux qui ne l'ont pas encore.)

MONTAGE PHOTOGRAPHIQUE

1. Sujet choisi par l'élève :

Le maître expliquera à toute la classe le travail qui se fera les prochaines heures de composition. Puis il demandera aux élèves quel sujet ils désireraient traiter. On procédera alors à une critique de ces titres.

Ils choisiront certainement un sujet les touchant de très près (mes élèves ont choisi un fait réel qui venait de se passer la semaine précédente : **Richard se fait sortir du bus scolaire et fait de l'auto-stop).**

2. Discussion pour le choix des plans photographiques (élocution)

Une fois le sujet trouvé, apparaît une difficulté. Il faut respecter l'ordre chronologique, l'ossature du récit. Il faut décortiquer l'histoire et choisir les photos à faire suivant le déroulement de l'histoire à raconter. Ce moyen nous permet de faire le plan de la composition. (Pour en rester avec mon exemple, voici ce qui a été trouvé.)

1. En classe, préparation des serviettes.
2. Entrée paisible des élèves dans le bus scolaire.
3. Entrée précipitée de Richard dans le bus.
4. Bagarre dans le bus.
5. Richard, hors du bus, penaud.
6. Richard a une idée.
7. Richard fait de l'auto-stop.
8. Une voiture s'arrête.
9. Richard monte dans la voiture.
10. Départ de la voiture.

3. Toute la classe à l'extérieur pour faire les photos :

On nomme les acteurs. Les autres ne restent pas inactifs. Bien au contraire, ils donnent des idées, donnent leurs points de vue sur telle ou telle prise de vue, etc...

N. B. Il faut faire plusieurs photos pour un même point du plan.

Conseil pratique : Employer soit des diapositives (la discussion collective en classe est plus aisée) soit des photos noir/blanc afin que chaque élève puisse les avoir.

4. La classe a reçu les photos :

On pourra déjà faire une critique des prises de vues qui sont loin d'être parfaites. La classe les discutera et enfin choisira la photo la plus expressive pour chacun des points du plan.

Refaire ensuite le plan. J'en reviens ici à la difficulté exprimée à la deuxième leçon. L'exercice difficile qu'est celui de respecter l'ordre chronologique. Le voilà maintenant simplifié. Avec les photos à disposition, cet exercice permet de faire prendre conscience aux élèves de la nécessité de l'ordre dans un récit. L'idée de plan peut rester abstraite chez bien des élèves. C'est une de ces exigences qui viennent d'« en haut », auxquelles on fait semblant de se soumettre mais qui ne correspond à aucun besoin naturel de l'enfant. Quand il écrit, quand il parle, il s'efforce de tout retrouver, mais en vrac et il lui paraît cependant que l'événement a été reconstitué. Les photos font alors apparaître le désordre et il devient **choquant** pour les enfants eux-mêmes qui éprouvent alors le désir de le corriger.

5. Ajouter au plan les détails nécessaires:

En observant les photos l'une après l'autre, les élèves découvrent des détails qui compléteront leur composition personnelle. Voici ce qui a été relevé au sujet présenté dans l'exemple :

Pour la photo 1. : mobilier neuf, tableaux noirs illustrés, activité des élèves, Richard, au premier plan est songeur... prépare-t-il un mauvais coup ? A-t-il une « rogne » contre quelqu'un ?

Pour la photo 2 : la classe avait fait du ski, le bus est petit.

Pour la photo 3 : Richard n'a pas sa serviette.

Pour la photo 4 : Richard et Daniel se bagarrent, pourquoi ? Les autres observent !

Pour la photo 5 : pourquoi Richard est hors du bus ? Attitude de Richard : épaules tombantes. Richard a retrouvé sa serviette.

Pour la photo 6 : visage émerveillé de Richard, collège dans le fond.

Pour la photo 7 : Richard est triste... comme le temps : la première voiture ne s'arrête pas.

Pour la photo 8 : une deuxième voiture arrive, s'arrêtera-t-elle ?

Pour la photo 9 : Richard est content, il monte dans la voiture.

Pour la photo 10 : Richard va-t-il arriver avant le bus chez lui ?...

6. Composition personnelle :

Se venger ne sert à rien !

La leçon de géographie est terminée. Les élèves préparent leur serviette. Dans un coin, Richard semble méditer un mauvais coup.

Les élèves montent paisiblement dans le bus.

— Tiens ! remarque quelqu'un, il manque Richard.

Le retardataire cherche sa serviette... Mais en vain, son classeur reste introuvable. Il se résigne et se précipite dans le bus.

Richard s'arrête brusquement. Là, sur un siège, à portée de la main, gît sa serviette. Le coupable pouffe de rire. En voyant l'auteur de cette farce stupide,

* Edition Payot Lausanne, 1969.

Richard se rue sur son adversaire en criant :

« Vengeance ! »

La lutte s'engage : coups de poings, bousculade, un camarade essaie vainement de les séparer.

Mais le chauffeur n'aime pas les bagarres. Il sort Richard. Le pauvre élève n'a vraiment pas de chance. Il se retrouve seul, penaud, hébété.

Tête baissée, Richard prend le chemin du retour en remuant de sombres pensées... Soudain, son visage s'illumine : une idée lui vient à l'esprit.

Il rejoint la route principale. Sa décision : faire du « stop ». Il met son plan à exécution. La première voiture passe sans s'arrêter. Richard redevient triste comme le temps.

Un vrombissement de moteur trouble le silence. Richard reprend espoir. Il refait son signe. Miracle ! La voiture s'arrête dans un grincement de freins. Tout joyeux, Richard grimpe dans la voiture.

La portière claque en se refermant. Puis, l'automobile démarre et disparaît au tournant du chemin.

Gilbert (11 ans).

N. B. On peut aussi faire un montage audio-visuel. En partant des photos, enregistrer la meilleure composition et passer simultanément diapos et bande. Lors d'une soirée scolaire ou d'une réunion de parents cela donne un effet à coup sûr réussi !

J.-L. Tappy.

Note de la rédaction : faute de place, nous n'avons pu présenter que 5 photographies sur les 10 que compte cette leçon.

1

4 6

7

9

JAZZ

Exemples musicaux et commentaires choisis par Bertrand Jayet

Exemple N° 10

Meade Lux Lewis
(piano solo) :

« Bear cat crawl » - Déc. 1938 - Anthologie CBS - plage 29.

« Au cours du second lustre des années trente, les pianistes des tavernes de Chicago épanchèrent les blues traités à la façon bourdonnante du «boogie-woogie», dont le trait caractéristique et l'accompagnement harcelant de la main gauche qui fait se succéder sempiternellement croches pointées et doubles croches, accompagnement en lourds accords sur lequel se détachent les courtes phrases percutantes, itératives, en trémolos ou en notes martelées qui scintillent sous la main droite et introduisent par leurs variations à chaque « chorus », à chaque unité de canevas du blues, un élément de contraste rythmique. Meade Lux Lewis fut un des maîtres d'une formule qui renaîtra après 1955, à l'époque du « rock and roll ».

Lucien Malson.
extraits de « Histoire du Jazz »
(Ed. Rencontre)

Exemple N° 11

Art Tatum :
(piano solo)

« St Louis Blues » - 1933 - Anthologie CBS - plage 18.

Bercé au son du « stride piano » et pourvu d'une technique qui a stupéfié Vladimir Horowitz, le plus grand pianiste classique, Art Tatum a créé un langage pianistique « inouï », au sens propre du terme. L'analyse détaillée de ce style est très complexe, car en ce qui concerne l'étude de la main gauche, par exemple, si l'on peut dire que tel pianiste utilisait de préférence les arpèges rythmés, tel autre les dixièmes successives, un troisième le célèbre « stride », Tatum avait assimilé tous les systèmes, plus ceux que les autres n'auraient jamais imaginés.

Il y avait là un phénomène d'exploitation de toutes les ressources du piano qui, dans le domaine du jazz, a été complètement révolutionnaire.

Art Tatum possédait la maîtrise complète de son expression musicale, que l'on pourrait définir par plénitude de l'harmonie, perfection du swing et du tempo, indépendance rythmique, invention illimitée. Son sens de l'harmonie était d'un raffinement qui n'avait jamais été atteint jusque-là, et il a merveilleusement innové dans ce que nous appelons, en jazz, le principe de la « Progression of Chords ». La manière qu'avait Art Tatum de faire alterner le style concertant et le « jazz idiom » faisait d'autant mieux ressortir les redémarrages pleins de swing, poussant plus loin la technique du « stride ».

Son indépendance des deux mains lui a permis des choses tout à fait nouvelles, comme jouer des rythmes différents à chaque main, commencer un trait à droite et le finir à gauche, ou vice versa, pendant que la main libre exécutait un autre motif. On pouvait parfois croire qu'il y avait deux pianistes, tellement chaque main était capable de faire le travail de deux. Une interprétation de Tatum était réellement une composition spontanée, pleine de trouvailles, qu'il improvisait avec une facilité déconcertante qui demanderait des heures de mise au point à un autre pianiste.

Une autre caractéristique de son style était de jouer implacablement « a tempo » pendant un certain moment, puis de se lancer dans une variation d'une fantaisie et d'une apparente arythmie telle qu'il semblait se perdre lui-même, rendant la conclusion impossible, et pourtant ce débordement rentrait dans son lit pour suivre la suite logique des choses.

Toute cette musique était servie par un sens des nuances qui, à lui seul, était un art subtil et consommé.

Claude Bolling
extraits de « Jazz classique »
(Ed. Castermann)

Exemple N° 12

Chick Webb and his orchestra :

« Stompin' at the Savoy » - Mai 1934 - Anthologie CBS - plage 21

Admirable batteur, Webb monta dès avant 1930 un orchestre qui ne présentait pas d'aussi brillants solistes que ses concurrents mais qui était insurpassable dans l'art de satisfaire les difficiles danseurs de Harlem. Au « Savoy Ballroom », son fief, il défit, au cours de tournois dont l'époque était friande, toutes les grandes formations qui se frottèrent à lui. Beaucoup de trompettistes étaient capables d'égaler Taft Jordan, par exemple, mais aucun drummer n'aurait pu conférer à une phalange d'une quinzaine de musiciens un balancement aussi souple et aussi irrésistible. Duke Ellington, pour sa part, considérait le groupe de son rival comme l'un des meilleurs du pays, sinon le meilleur. En outre, cet orchestre avait l'avantage de présenter une jeune chanteuse qui devait bientôt faire parler d'elle comme de la « première dame du jazz » : Ella Fitzgerald, alors âgée de seize ans.

Jean-Louis Ginibre
extraits de « Jazz classique »
(Ed. Castermann)

Exemple N° 13

Jimmie Lunceford and his orchestra :

« Tain't what you do » - Janvier 1939 - Anthologie CBS - plage 30

Jimmy Lunceford, lui, sous l'influence de son batteur James Crawford, était resté fidèle au *two beat*, ce qui ne l'empêchait nullement d'être, par l'originalité des arrangements qu'il mettait en valeur, l'un des plus modernes de son temps. Ses hommes interprétaient avec une grande subtilité des partitions signées notamment par le trompettiste Sy Olivier.

Exemple N° 14

Count Basie and his orchestra :

« Tickle Toe » - New York 1940 - Anthologie CBS - plage 33.

William « Count » Basie, en revanche, fut le maître incontesté du **four beat,** bien secondé lui aussi par un batteur, le très rigoureux et très mobile Jo Jones. Basie et les orchestrateurs auxquels il eut recours ne renouvelèrent nullement l'écriture orchestrale, comme Ellington ne cessa de le faire entre 1925 et 1950, mais ils imposèrent une façon de concevoir et de traiter l'arrangement de jazz qui fit fortune dans les années cinquante. Aujourd'hui encore, on rencontre des big bands (comme celui de Buddy Rich) qui pratiquent un style dérivé de la tradition Basie. Maître du **riff** (on appelle ainsi une formule mélodico-rythmique brève et bien frappée que répète l'une ou l'autre des sections), l'orchestre s'exprimait avec une incomparable fraîcheur et une intensité rythmique qui, paradoxalement, n'était pas dépourvue d'une certaine nonchalance. Son domaine était celui de la simplicité, de la spontanéité (beaucoup d'arrangements étaient purement oraux), de la sincérité et de l'efficacité. Les nombreuses interprétations qu'il confia à la cire furent enrichies par l'apport de solistes talentueux comme Buck Clayton, Harry Edison (trompette), Dicky Wells (trombone), Herschel Evans et surtout Lester Young (saxophone ténor).

Jean-Louis Ginibre
extraits de « Jazz classique »
(Ed. Castermann)

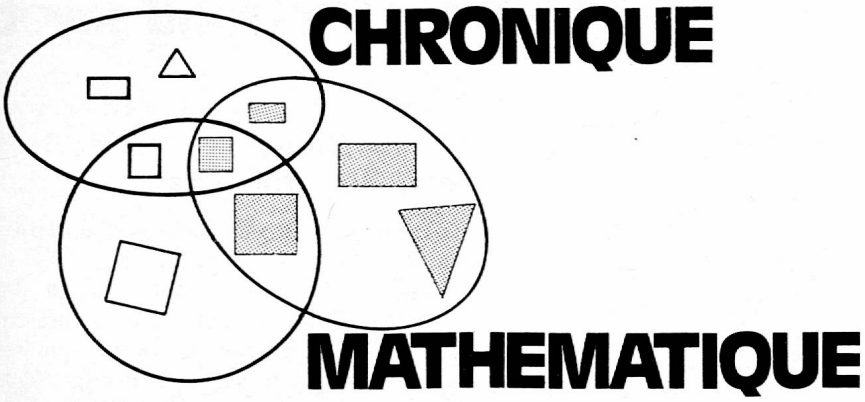

Travail manuel
Calcul
Jeu de groupe

Une nouvelle rubrique !

L'« Educateur » se propose de mettre sur pied et d'assurer une nouvelle rubrique régulière : la chronique de mathématique. Chaque mois — parfois chaque quinzaine — nous ferons paraître un article dit de mathématique.

Le but ? Non pas fournir encore de la théorie sur la nouvelle mathématique, théorie figurant abondamment dans d'abondants recueils...

Non pas fournir des leçons toutes prêtes, ce qui serait prétentieux et inutile...

Mais bien plutôt fournir des jeux, des idées, des exercices, des expérimentations qui auront réussi dans les classes... Apporter aux uns comme aux autres de quoi renouveler l'intérêt de l'enseignement de la mathématique, de quoi y amener la variété indispensable à sa réussite.

Nous ne voulons pas publier ce premier article sans remercier M. J.-J. Dessoulavy qui devient donc notre nouveau collaborateur régulier.

Réd.

Pour les degrés moyens

Jouons sur la table de Pythagore

Matériel : un carton solide au format 48 × 48 cm. par exemple. Une centaine de petites cartes au format 4 × 4 cm. (pour le même exemple).

Confection : expliquer aux enfants qui était Pythagore et le fait qu'il avait imaginé de placer tous les multiples des nombres sur une grille.

Leur proposer de confectionner un jeu consistant à placer sur la grille de Pythagore tous les multiples des nombres de 1 à 10. Une bonne formule consiste à faire confectionner un jeu par groupe de 4 ou 5 élèves.

Leur faire quadriller le carton en carrés de 4 × 4 cm. et numéroter l'abscisse et l'ordonnée.

TABLE DE PYTHAGORE

×	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

4 — 48

Faire noter sur les petites cartes tous les multiples inférieurs ou égaux à 100. (Attention : certains d'entre eux devront être répétés plusieurs fois : 24 - 36, etc.)

Jeu : ce jeu se joue aussi bien à 2 qu'à 3, 4 ou 5 élèves, mais c'est avec des groupes de 4, 5, et même 6 élèves que le jeu est le plus intéressant.

Les cartes sont distribuées à raison de 20 par élèves si l'on joue à 4... réserve de 20 cartes ; 16 par enfant si l'on joue à 5... réserve de 20 cartes ; 13 par élève si l'on joue à 6... réserve de 22 cartes.

But : placer les multiples sur la grille, aux bons emplacements. Gagne, le premier qui a éliminé toutes ses cartes.

Règles : le meneur de jeu pose la première carte-multiple sur la grille ; il l'a prise sur la pile réserve. Supposons qu'il ait la carte 20. Il peut la placer à son choix sur 4 endroits différents, soit aux cases des croisements 5 × 4, 4 ×5, 2 × 10 et 10 × 2.

A tour de rôle chaque joueur pose une carte-multiple de son choix en respectant la règle principale : « Doit être posée uniquement dans une case voisine d'une case déjà occupée. » (Le premier joueur a le choix entre 4 cases, le second a déjà le choix entre 6 cases, le troisième entre 7 ou peut-être 8 cases, etc.).

Un joueur qui n'a pas la possibilité de poser une carte-multiple passe son tour ;

Un joueur qui se trompe de case (c'est le groupe des joueurs qui lui-même contrôle !) non seulement perd son tour, mais prend une carte supplémentaire dans la réserve.

Si la réserve arrive à épuisement, chaque joueur y dépose une de ses cartes.

Si la possibilité se présente de poser une carte-multiple de chaque côté de la case déjà occupée, le joueur peut le faire. (Précision : une carte à gauche et une à droite, ou bien une carte au-dessus et une carte au-dessous.)

Liberté entière d'ajouter d'autres règles suivant les circonstances, l'intérêt.

J.-J. Dessoulavy.

Divers

DE LA NÉCESSITÉ D'UNE COLLABORATION ENTRE LE CORPS ENSEIGNANT ET LA POLICE

Nous avons la grande chance, en Suisse, de disposer dans pratiquement chaque canton d'une brigade d'éducation routière. Ceux qui les composent sont conscients de la nécessité d'un enseignement à l'école des règles de la circulation et se donnent beaucoup de peine pour rendre leurs cours attrayants.

Non seulement ces représentants en uniforme des « forces de l'ordre » font un excellent travail éducatif, mais encore, par leurs contacts chaleureux avec les enfants, ils vont provoquer la disparition de ce sentiment inculqué à tort qu'est « la peur du gendarme » et, à une période où les activités de leurs collègues sont vivement critiquées par certains milieux politiques, ces « brigades du sourire » contribuent à revaloriser la police aux yeux de la population tout entière.

Une trentaine de membres du corps enseignant de chaque canton romand ont eu le privilège, ces dernières années, comme leurs collègues suisses alémaniques, de participer aux séminaires d'éducation routière mis sur pied par le TCS, en collaboration avec le Bureau suisse de prévention des accidents. Privilège, certes, mais sens des responsabilités et et sacrifice surtout puisque ces enseignants ont renoncé à plusieurs jours de congé pour assister à nos cours.

S'ils n'étaient déjà persuadés de la nécessité d'une éducation routière à l'école donnée par le maître ou la maîtresse en complément des cours des brigades d'éducation routière, ces enseignants sont repartis chez eux avec cette conviction. Presque tous, ils auront depuis lors consacré quelques minutes chaque jour ou chaque semaine à une question de sécurité routière ou profité d'une leçon de mathématique, par exemple, pour y glisser un problème ou une question relative au trafic et à la prévention des accidents de la route.

Cependant, certains enseignants considèrent encore que l'éducation routière en classe est et doit rester l'apanage de la police seulement. Pour se justifier, ils invoquent les programmes scolaires trop chargés, le manque de temps pour préparer des leçons spéciales et d'autres arguments plus ou moins valables.

Depuis de nombreuses années déjà, le TCS offre au corps enseignant un riche matériel didactique gratuit dont font partie les affiches de la série « les dangers de la route » auxquelles est jointe une brochure pour le maître qu'il suffit d'ouvrir et lire au chapitre correspondant à l'affiche exposée pour avoir une leçon toute prête. Durant des années également, nous avons mis à disposition, pour un certain nombre de semaines, des séries de diapositives avec commentaires, pouvant être présentées sans préparation de la part du maître. Aujourd'hui épuisées, ces séries de diapositives vont être éditées à nouveau d'ici le printemps prochain, mises au goût du jour en ce qui concerne la signalisation routière, le dessin et les commentaires.

La visite, une fois l'an, des membres de la brigade d'éducation routière de votre canton, ne suffit pas pour préserver vos élèves des dangers de la circulation. Dans ce domaine, seule une collaboration entre le corps enseignant et la police peut nous permettre d'espérer voir former de nouvelles générations prêtes à assumer leurs futures responsabilités d'adultes conscients de leurs droits et de leurs devoirs, aussi bien sur la route que dans le privé et la vie professionnelle.

TCS/G. de Marval.

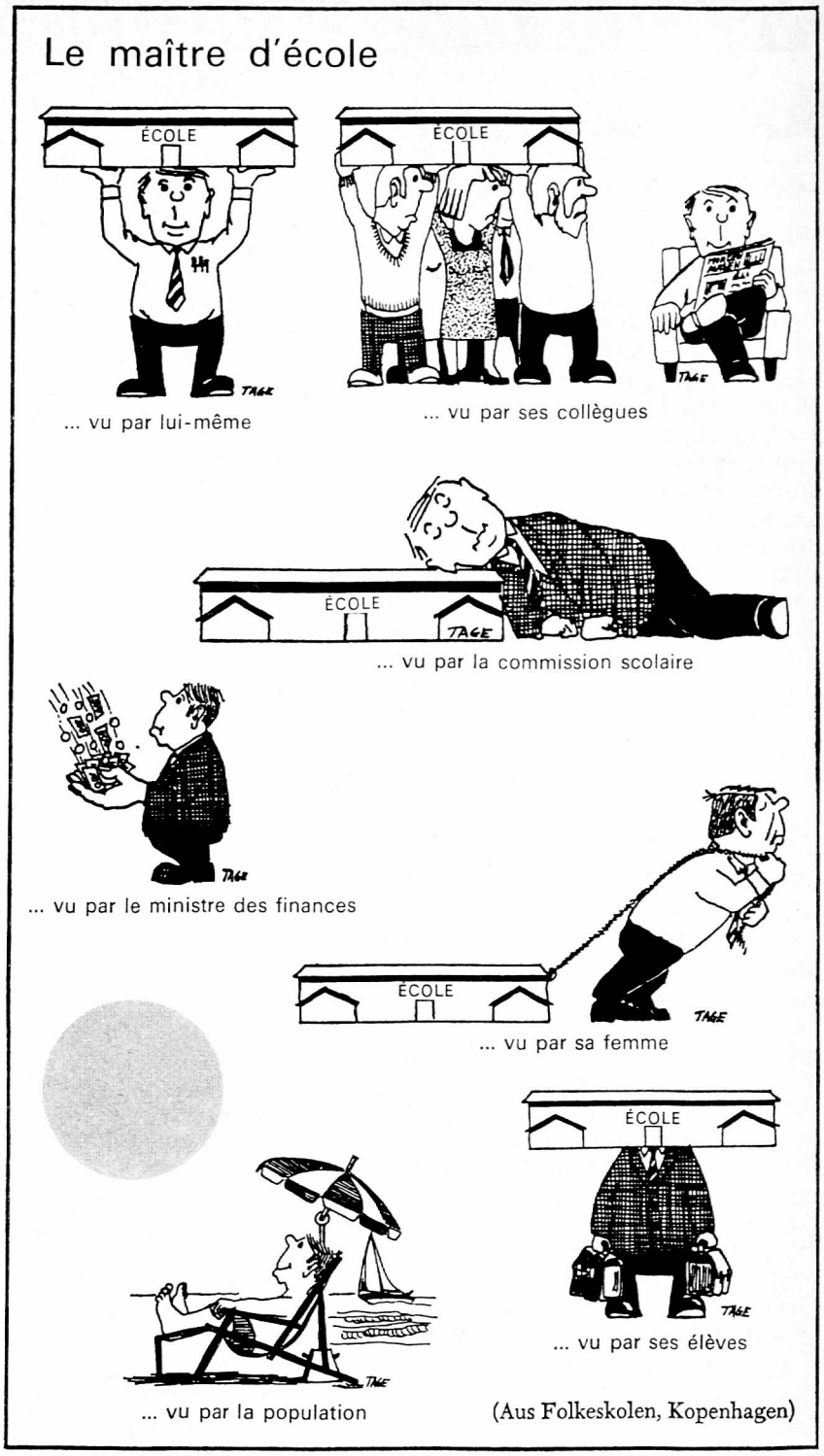

(Aus Folkeskolen, Kopenhagen)

Radio scolaire

Quinzaine du 6 au 17 novembre

POUR LES PETITS

La maison

Aura-t-on remarqué que les « centres d'intérêt » proposés par la radioscolaire, mois après mois, aux classes du degré inférieur n'ont pas été choisis au hasard ? Ils s'ordonnent, en fait, selon un plan qui tient compte, tout ensemble, des données du calendrier et d'une démarche psychologique : après « la promenade » qui, en début d'automne, permettait une sorte de large inventaire de notre environnement, on a passé, en octobre, à l'évocation d'un élément déterminé de cet environnement, « la forêt », si admirable en sa parure automnale ; en novembre, le froid venant, on a tendance à rechercher davantage les commodités du foyer, de « la maison ».

La maison, au fait, qu'est-ce ? Sinon le lieu où l'on vit en famille, où l'on est à l'abri des intempéries et des malfaiteurs, où l'on reçoit des amis, où l'on célèbre des fêtes — bref, le lieu où l'on est heureux. Si les enfants « éprouvent » tout naturellement ces réalités, c'est plus par instinct que par raison ; mais il n'est pas inutile qu'ils en prennent, pour l'avenir, une conscience plus nette. Et c'est à quoi les convie la première émission de ce cycle (réalisée, ainsi que celles qui la suivront, dans le cadre de l'Ecole normale « La Providence », de Fribourg) — en même temps qu'elle leur suggérera la création de toute espèce de travaux (textes, photos, dessins, bricolages, etc.) en rapport avec la maison.

(Lundi 6 et vendredi 10 novembre, à 10 h. 15, deuxième programme.)

Avant de devenir ce lieu où l'on peut être heureux, la maison a dû être édifiée. Certes, la construction d'une maison n'est pas un spectacle rare ; et les élèves des petites classes ont pu l'observer tout à loisir. Mais sont-ils conscients que les travaux qu'ils ont vus ne se font pas au hasard, qu'ils correspondent à des plans soigneusement établis ? Il est donc bon de les rendre attentifs au fait que, si une maison peut être construite, c'est grâce à la collaboration intelligente et persévérante des divers corps de métiers qui y travaillent et que cela représente un effort long et difficile. Et quand on sait cela, on est sans doute aussi mieux à même d'éprouver une plus juste sympathie pour tous ceux qui, à cause des séismes, des inondations ou de la guerre, se voient privés de maison.

Telles veulent être les modalités et les résonances de la deuxième émission inscrite au sommaire de la série « La maison ».

(Lundi 13 et vendredi 17 novembre, à 10 h. 15, deuxième programme.)

POUR LES MOYENS

Animaux en danger

Les avis sont loin d'être unanimes quant à l'ampleur des périls que notre civilisation fait courir à notre habitat terrestre. Les optimistes accusent les pessimistes d'être victimes de « sinistrose », alors qu'en sens inverse on parle d'aveuglement volontaire, de légèreté coupable... Une constatation est indéniable : l'histoire du « progrès » est jalonnée par des dégâts, voire des destructions irréparables, provoqués dans le monde animal et végétal. L'eau de nos lacs et rivières en fournit un exemple parmi d'autres.

Partant de ce constat, M. Maurice Blanchet évoque, à l'intention des élèves du degré moyen, les dangers qui menacent deux hôtes de nos cours d'eau : un rongeur, le castor, qu'on a réacclimaté en divers endroits de Suisse ; un carnivore, la loutre, dont le nombre d'individus ne cesse de décroître chez nous.

(Mardi 7 et jeudi 9 novembre, à 10 h. 15, deuxième programme.)

A vous la chanson !

En passe-t-il, d'un jour, des chansons, sur les ondes ! Et s'il en est beaucoup qui ne sont rien d'autre qu'un peu de bruit passager, il y en a qui méritent de retenir plus longtemps l'attention de notre mémoire. Parmi celles-là, pourquoi ne s'en trouverait-il pas qu'on puisse ajouter au répertoire traditionnel des leçons de chant de nos écoles ?

Dans une telle perspective, les émissions de notre collègue Bertrand Jayet, « A vous la chanson ! », se proposent plusieurs objectifs (et les appréciations louangeuses du corps enseignant à leur égard prouvent bien qu'elles les atteignent) : non seulement faire connaître des chansons de qualité, et par là leurs auteurs et leurs interprètes ; mais aussi amener les élèves à chanter avec plaisir des airs de notre temps et, par l'étude qu'ils en font séquence après séquence, à se rendre mieux compte de ce que peut être, pour un chanteur, la mise au point de ses chansons.

Cette fois-ci, l'étude proposée est celle d'une œuvre de Guy Béart, « L'âne », — une chanson pleine à la fois d'ironie et de tendresse, et de chaude sympathie pour un animal qui vaut bien mieux que sa réputation...

(Mardi 14 et jeudi 16 novembre, à 10 h. 15, deuxième programme.)

POUR LES GRANDS

Le monde propose

Dans le flot de nouvelles qui déferle, jour après jour, semaine après semaine, il en est qui méritent plus d'intérêt, plus d'attention que d'autres. C'est que, au-delà de l'événement brut, immédiat, ou à travers lui, des circonstances plus graves encore, des forces obscures, des situations décisives se dessinent, qu'il faut essayer de comprendre, de jauger, de juger. Il y a quelque temps, par exemple, c'était une nouvelle flambée de terrorisme : quelles en étaient les raisons profondes ? Hier, on était préoccupé par le vote à 18 ans : pourquoi des scrutins négatifs à ce sujet ? Et demain, qu'est-ce qui passera au premier plan ? Peut-être les élections américaines et, liée à elles, une trêve au Vietnam...

Ainsi, au gré de l'actualité, l'émission « Le monde propose » invite les élèves du degré supérieur à s'informer sur le train général du monde, à en comprendre mieux les modalités, à en apprécier positivement ou négativement les péripéties.

(Mercredi 8 novembre, à 10 h. 15, deuxième programme ; vendredi 10 novembre, à 14 h. 15, premier programme.)

La naissance du jazz

Qu'est-ce que le jazz ? Le fait de quelques forcenés qui vocifèrent et jouent n'importe quoi ? Un genre de musique tout juste bonne à illustrer des spots publicitaires à la TV ou à mettre en valeur des flashes de reportages ? En tout cas, le jazz n'est pas encore considéré par le grand public comme faisant partie de la musique !

Cela tient sans doute à ce qu'on connaît mal les origines du jazz. Mais aussi au fait que, de nos jours, le jazz se cherche des issues nouvelles, d'où des tentatives souvent déroutantes, et que toutes sortes de formes de musique s'en inspirent sans forcément lui appartenir.

Il s'agit dès lors — et c'est l'objet de cette émission — d'expliquer, aussi simplement et clairement que possible, quelles sont, d'un triple point de vue

(historique, géographique et musical), les origines du jazz.

(Mercredi 15 novembre, à 10 h. 15, deuxième programme ; vendredi 17 novembre, à 14 h. 15, premier programme.)

Francis Bourquin.

Documents

CENTRE D'INTÉRÊT
« LA MAISON »
(Plan détaillé)

Intentions pédagogiques

— Ouvrir l'esprit de nos petits auditeurs à la richesse du thème **la maison :**

a) **Ce qu'est la maison :** le lieu où l'on vit en famille, où l'on est à l'abri du vent, de la pluie, du froid, des animaux, des malfaiteurs.

b) **Ce qu'on y fait :** on y reçoit ses amis, on y célèbre des fêtes, etc.

c) **Les sortes de maisons :** d'après leur âge (maisons anciennes et maisons modernes), les climats et les pays, les matériaux qui les composent (bois, pierre, béton, etc.), leur usage (habitations, écoles, églises, hôpitaux, prisons, magasins, etc.).

— Les rendre attentifs au fait que la maison ne peut être construite que grâce à la collaboration intelligente et persévérante des divers corps de métier qui y travaillent.
— Eveiller en eux de la sympathie pour tous ceux qui n'ont plus de maison à cause de la guerre, des tremblements de terre, des inondations, etc.
— Leur faire comprendre que le bonheur de la maison ne dépend pas de la beauté de la construction, mais de « l'amour » qui y règne, et qu'ils sont, eux aussi, les artisans de ce bonheur.

Contenu des émissions

1. **Eventail des possibilités de créations** sur le thème de la maison :

Des enfants de différents pays s'occupent à construire la maison de leur pays natal :

a) la maison de chez nous sera fabriquée avec du carton et de l'étoffe, et colorée à la peinture à l'eau ;

b) la maison africaine avec de la paille ;

c) l'igloo avec du sagex ;

d) il sera question également de l'isba, de la roulotte et du chalet.

2. **Construction d'une maison :**

a) Les phases de la construction.

b) Les différents corps de métiers qui y travaillent.

c) Les machines employées.

3. **Un conte :**

Les animaux aussi construisent leur « maison ». Il y a parmi eux d'excellents terrassiers, des charpentiers, des maçons, etc. Or, voici qu'un beau jour se rencontrent le roi des oiseaux, la reine des taupes, une délégation de fourmis et d'abeilles, un castor et un escargot. Ce qu'ils font ? Ils contestent... la prétendue intelligence des hommes et la beauté de leurs constructions : ils n'ont fait que copier ce que, eux, les animaux, réalisent (instinctivement), et si parfaitement. Et chacun de vanter son propre génie...

Mais le bon vieux soleil, qui les a écoutés, leur parlera si bien que chacun s'en retournera chez lui réconcilié et satisfait.

4. **Présentation des travaux :**

Il peut s'agir de textes, d'enregistrements, de photographies, de chansons, etc. — la maison étant prise au sens du « foyer », de la « vie familiale ».

Préparation des émissions

1. Montrer des illustrations ; en faire apporter aussi par les élèves. Et expliquer les mots suivants : hutte, igloo, isba, roulotte, ranch, paillote, sampan, building ou gratte-ciel, etc.

2. Visiter un chantier de construction. Montrer pelleteuse, excavatrice, bétonneuse, perceuse électrique, chalumeau à souder. Observer de plus près une truelle, un fil à plomb, un cordeau, un niveau. Expliquer : échafaudage, coffrage, béton armé. Fabriquer une dalle de béton ou de ciment (interroger les papas qui travaillent dans le bâtiment). Insister sur l'attention et la perfection que chaque ouvrier doit apporter à son travail, les difficultés qu'il rencontre, les risques qu'il prend, ce que requiert le travail en équipe, le respect et la reconnaissance dus au travailleur quel qu'il soit.

3. Montrer une collection ou des images de nids d'oiseaux, des coquilles d'escargots, des coquillages. Expliquer ce qu'est une taupinière, une fourmilière, une termitière, une ruche, la maison du castor, la tanière du renard — ce qu'est l'instinct des animaux. Rappeler aussi les sentiments qu'il faut avoir à l'égard des animaux.

Exploitation des émissions

a) Par l'illustration :

— demander à chaque enfant de dessiner la maison qu'il habite ou une maison imaginaire (celle dont il rêve !), un château, etc. ;
— composer, en équipe, de grands ensembles : école, église, hôpital, prison, magasins, gratte-ciel. Les dessiner, les découper, puis les coller sur un panneau ;
— faire un plan très simple, celui de la classe par exemple.

b) Par la composition :

— rédiger un petit texte, une poésie sur la maison : « Pourquoi je l'aime », « Pourquoi je suis heureux ». Inventer aussi un conte sur les animaux et leur habitation ;
— organiser de petits concours très simples : comment s'appelle la maison de la taupe ? celle de l'abeille ? etc. ; quels animaux construisent leur habitation sur les arbres, sur l'eau, sous la terre ? Possibilités d'élargir le sujet : comment sont constitués l'aquarium, la cage, la grotte, la niche ? ;
— faire deviner, au moyen d'images ou de photos, pourquoi cette maison est sur pilotis, ce château perché sur une colline, cet autre entouré de fossés ; pourquoi y a-t-il des maisons flottantes ? Où se trouve et qui habite un igloo, une tente, etc ? ;
— donner la liste des ouvriers du bâtiment, les faire numéroter dans l'ordre logique.

c) Par des travaux manuels :

Réaliser des constructions avec de la pâte à modeler, du sable, des Légo.

d) Par des lectures :

Contes se rapportant au sujet traité : Les trois petits cochons, Boucle d'Or, La maison qui chante, Poule Rousse, Pip et sa maison, La maison de Bébé, Martine à la maison, La maison de Caroline, etc.

Animaux en danger

Habitat...

Du torrent de montagne au grand fleuve, les cours d'eau sont de caractères très divers. Chacun à sa manière, suivant la nature de l'eau, sa température, son taux d'oxygénation, son volume, son courant, sont habités par une vie très riche, végétale et animale (comme la mer, mais ce sont ici des plantes et des animaux d'eau douce). De l'algue microscopique au grand arbre croissant sur la berge, de l'infusoire au castor et à la loutre, il existe des chaînes alimentaires, un équilibre biologique naturel, qui est actuellement le plus souvent gravement perturbé, jusqu'à la mort totale parfois, par les interventions humaines : pollution, canalisations, barrages, etc. Les cours d'eau de notre pays où cet équilibre a pu se maintenir intact sont devenus extrêmement rares. Seuls, quelques ruisseaux et de très petits torrents, qui ne sont souillées par aucun égout, dont le volume d'eau trop restreint n'a pas tenté les ingénieurs ou dont les eaux n'ont pas été captées pour l'alimentation humaine, peuvent encore nous donner une image très réduite de ce que furent autrefois des cours d'eau naturels.

Les cours d'eau sont soumis chaque année à des crues, plus ou moins importantes. Quand ils ne sont ni canalisés, ni retenus par des barrages, ces crues s'étalent et provoquent parfois des inondations très graves. Mais elles sont nécessaires à la vie normale d'un cours d'eau. De très nombreuses espèces végétales et animales ont besoin de ces crues pour vivre, car elles modifient périodiquement le lit des cours d'eau, édifient de nouvelles berges, de nouvelles grèves et de nouvelles îles de gravier, de sable ou de limon, très rapidement colonisées par une flore et une faune qui ne peuvent vivre et se développer que sur ces terrains neufs et sans cesse remaniés. D'immenses étendues aujourd'hui cultivées sont d'anciennes alluvions fluviales, qui doivent leur fertilité exceptionnelle aux limons déposés autrefois par les crues. Aujourd'hui, ces limons précieux se déposent dans les bassins d'accumulation, puis se perdent dan les mers, parce que presque toutes les rivières et les fleuves sont endigués ou canalisés et qu'ils ne peuvent plus déposer leurs limons, lors des crues, dans les plaines riveraines.

... et habitants

Le castor et la loutre sont les deux plus grands habitants de nos cours d'eau. Dans les pays tropicaux, les rivières et les fleuves sont habités par des animaux beaucoup plus grands : l'hippopotame et le crocodile en Afrique, par exemple ; le tapir, le jaguar et certains serpents géants aquatiques en Amérique du Sud. Le castor et la loutre se partagent deux sources de nourriture : végétale et animale. Le castor est un végétarien et la loutre un carnassier. Tout comme l'hippopotame et le tapir sont des végétariens, le crocodile, le jaguar et le serpent géant sont des carnassiers.

Le castor est un rongeur, c'est-à-dire un parent de la marmotte, de l'écureuil et du rat. Mais il est beaucoup plus gros, pusqu'il pèse de 30 à 40 kilos (alors que la marmotte n'en pèse que 5 à 6). C'est un animal aquatique, qui ne peut se passer d'eau. Les cours d'eau naturels de nos régions sont le milieu auquel le castor est adapté — c'est son biotope.

Ses pieds postérieurs sont palmés comme ceux d'un cygne ; sa queue aplatie et écailleuse lui sert de gouvernail ; et ses membres antérieurs sont terminés par de petites mains avec lesquelles il peut tenir de très petits objets. Il plonge et nage parfaitement, habite une hutte de branchages et de terre ou un terrier creusé dans la berge, et dont l'entrée est toujours située sous l'eau. Il peut habiter de petits ruisseaux ou de grands fleuves. Dans les petits cours d'eau, il construit parfois des barrages pour former un étang, maintenir l'entrée de son domicile sous l'eau et avoir plus de place pour nager.

Le castor ne se nourrit que de végétaux et ne touche jamais au poisson. Il mange toutes sortes d'herbes aquatiques, et il coupe des arbres, parfois très gros, pour en manger l'écorce, le feuillage et les bourgeons. Il n'aime pas s'éloigner beaucoup de l'eau, car il est assez maladroit sur terre et ne se sent en sécurité que dans l'élément liquide. Quand il désire atteindre des arbres situés à plus de 30 mètres de l'eau, il creuse des canaux dans leur direction, afin de pouvoir y aller et en revenir à la nage.

Le castor avait disparu de la Suisse il y a 150 ans. Les hommes l'avaient exterminé pour sa fourrure précieuse et sa chair mangeable. Il y a 15 ans, des naturalistes genevois ont réintroduit des castors en Suisse, parce qu'ils voulaient que ce très intéressant animal existe de nouveau dans notre pays (tout comme le bouquetin fut réintroduit dans les Alpes, où il y en a actuellement 5000). Il y a, à l'heure actuelle, une centaine de castors en Suisse, dans la Versoix, la Broye, la Thièle, l'Aar, la Reuss et trois petits lacs en Thurgovie.

La loutre est un carnassier, de la famille de la fouine et du blaireau : c'est la famille des mustélidés. Comme le castor, elle ne peut se passer d'eau. C'est un habitant des cours d'eau, où elle se nourrit de poissons ; elle ne touche jamais à la végétation. Elle pèse une dizaine de kilos. Comme le castor, elle vit dans un terrier, dont l'entrée est située sous le niveau de l'eau, par mesure de sécurité. Elle utilise souvent ceux que le castor a abandonnés. Mais elle ne supporte pas de vivre dans une rivière polluée, ce qui entraîne sa disparition en Suisse, où les cours d'eau propres sont devenus très rares. Pourtant, la loutre est protégée depuis une vingtaine d'années ; mais ses effectifs continuent de diminuer (il n'y a pas plus d'une cinquantaine de loutres actuellement en Suisse). Elle possède une très belle fourrure, qui a contribué à sa raréfaction ! La loutre ne mange que des poissons vivants, qu'elle capture elle-même ; mais elle prend de préférence les poissons malades ou moins vifs que les autres, de sorte que sa présence dans un cours d'eau est très favorable à la santé des poissons, car elle empêche l'extension des épizooties. Comme l'aigle est nécessaire à la santé des marmottes, la loutre est nécessaire à la santé des poissons.

CHRONIQUE GAVES

Quelques réflexions personnelles sur « TV et enseignement »

Laissons de côté (une fois n'est pas coutume !) les moyens audio-visuels tels que nous en parlons régulièrement dans ces colonnes : j'entends ceux qui ne sont que des outils dans les mains de l'enseignant, qui vont du diapositif au videorecorder comme mémoire à documents, en passant par le rétroprojecteur, le magnétophone et l'enseignement programmé sur film 8 mm, et sur lesquels le maître a le pouvoir absolu de choix et de décision.

Le thème de la journée de réflexion organisée samedi 7 octobre par le GRETI [1] dans les locaux du CIC [2] a fait ressortir la nécessité impérieuse et urgente de se préoccuper des autres moyens audio-visuels : les mass media, sur lesquels l'enseignement n'a aucune prise et face auxquels, comme tout un chacun (et en particulier ses élèves !) il n'apparaît que comme consommateur, sans avoir la possibilité d'intervenir d'une manière directe sur le choix tant de la forme que du fond. Or c'est à raison de plusieurs heures par jour souvent, que les enfants 1972 en « consomment ».

L'école ne devrait-elle pas se préoccuper alors de donner à l'élève les moyens de comprendre le message TV comme elle lui permet de comprendre (ou tente de lui permettre de comprendre !) le message des écrivains ? Ne serait-ce pas enfin le moment que l'enseignement rende à l'image-son une partie de la place prépondérante qu'elle occupait, sous forme de « direct » réel, il y a plus de 500 ans, avant Gutenberg ? Ne serait-il pas temps enfin que les « intellectuels » (et les enseignants en particulier [3]) cessent de considérer les mass media, et la TV plus précisément, comme un cadeau empoisonné du progrès à l'enseignement, et que seul le mépris le plus total empêchera d'entrer de plain-pied dans les programmes scolaires ?

[1] Groupe romand pour l'étude des techniques d'instruction, chemin des Allinges 2, 1006 Lausanne.

[2] Centre d'initiation au cinéma, du DIP vaudois, Marterey 21, Lausanne.

« Peu d'entre nous ont été élevés avec la TV et, que nous le voulions ou non, nous gardons inconsciemment au fond de nous-même une culpabilisation en la regardant. » D'autre part « si nous songeons aux prolongements éducatifs de la TV, c'est-à-dire aux prolongements des contenus, je pense que cela peut mettre mal à l'aise les gens qui font de la TV comme j'en ai fait, parce que cela oblige à sortir d'une citadelle et que les prolongements de la TV ne font pas nécessairement partie des préoccupations des gens de TV, car le métier qu'ils font et le médium qu'ils utilisent sont pour eux suffisamment exigeants et contraignants pour qu'ils ne soient pas tenus d'aller plus loin. » [4]

Alors qui apprendra ce langage nouveau à ceux qui, actuellement en état de formation, passeront des milliers d'heures à regarder le petit écran, en noir et blanc ou en couleur ? [5] L'école est la seule réponse possible !

L'école, à qui on ne donne pas, aujourd'hui encore, les moyens de remplir cette mission de façon satisfaisante : combien d'heures hebdomadaires consacrées à cette forme de communication, face aux heures consacrées au français, par exemple ; ou au latin dans les établissements secondaires ? Combien d'heures accordées à la formation systématique des enseignants dans ce domaine ? Combien d'efforts pour permettre à cette génération d'enseignants qui n'ont pas grandi avec la TV, de dominer un tant soit peu valablement une écriture qu'ils ne connaissent que très imparfaitement et devant laquelle ils se sentent souvent bien désarmés ? Quels crédits consacrés à une solution satisfaisante de ce problème de notre époque ?

Il ne s'agit pas, bien sûr pour l'enseignement, de « récupérer » (pour les neutraliser !) les mass media, qui d'ailleurs ne se laisseraient pas faire ! Mais de planifier une politique à long terme, de construire une méthodologie d'apprentissage, d'approche et d'appréhension des mass media qui permettraient de donner, aux enseignants d'abord, aux enfants ensuite par voie de conséquence, une formation valable dans un domaine qui nous concerne tous chaque jour davantage, que nous le voulions ou non.

Mais oui, bien sûr ! C'est l'évidence même. Mais...

Mais quand ? Et comment ?

« Enseigner, c'est choisir ; et choisir c'est sacrifier ». Mais sommes-nous certains d'avoir bien choisi ? Avons-nous sacrifié ce qui pouvait vraiment l'être sans dommage ?

« La vie et les temps changent... » chante Hugues Aufray.

M. Deppierraz.

[3] La journée de réflexion du GRETI sur ce sujet a regroupé moins d'une vingtaine d'enseignants romands. Un certain nombre de non-enseignants y ont également participé.

[4] M. Robert Gerbex, président de la Commission vaudoise des moyens audio-visuels récemment nommé au DIP vaudois, dans « TV et Education », document 72.474 du GRETI, pour la journée de réflexion.

[5] Une enquête aux USA a révélé que les petits Américains regardaient jusqu'à plusieurs milliers d'heures de programmes TV *avant* d'entrer à l'école ! Et chez nous ?

Bibliographie sommaire

(GRETI 72-475)

TÉLÉVISION ET ÉDUCATION

Livres

Jean Cazeneuve	**Les Pouvoirs de la Télévision**	Gallimard
René Berger	**La Mutation des Signes**	Denoël
René Berger	**Art et Communication**	Castermann
Pierre Schaeffer	**Les Machines à communiquer**	Gallimard
Pierre Schaeffer	**L'Avenir à reculons**	Castermann
René la Borderie	**Les Images dans la Société et l'Education**	Castermann
A. Vallet	**Du Ciné-Club au Langage total**	Ligel
B. Planque	**Audio-Visuel et Enseignement**	Castermann
R. Le Franc	**Les Techniques audio-visuelles au Service de l'Enseignement**	A. Colin
S. Strasvogel	**Initiation à l'Emploi des Moyens audio-visuels**	A. Colin
Georges Perrin	**Initiation à l'Audio-Visuel**	Clédor
H. Cassirez	**La Télévision et l'Enseignement**	Unesco (69)
Enrique Melon	**La Télévision dans la Famille et la Société moderne**	Martinez (69)

Publications et revues

L'attitude des enseignants à l'égard de l'emploi de la TV	Conseil de l'Europe 1968
La contribution des moyens audio-visuels à la formation des enseignants	Conseil de l'Europe 1965
Une semaine de TV éducative en Europe	Conseil de l'Europe
L'emploi de la TV dans l'éducation des adultes	M. Grazia Puglisi (Conseil de l'Europe)
La télévision scolaire en Suisse	Institut G. Dutweiler Rüschlikon (1968)
Apprendre l'audio-visuel (le magnétoscope)	N° spécial de la revue « Cinéma » (Paris)
Actes du 3e Congrès de l'UER sur la TV éducative	ORTF, Paris 1962
La télévision dans l'enseignement Télévision scolaire (et actuel)	Publications du Séminaire de Bâle, présentées par l'IUER, Genève, 1963-1972
Journal de l'audio-visuel	Editions techniques spécialisées, 41, rue de la Grange-aux-Belles, Paris 10e

Belet & Cie, Lausanne

Commerce de bois. Spécialiste pour débitage de bois pour classes de travaux manuels.
Université 9, tél. 22 82 51.
Usine chemin Maillefer, tél. 32 62 11.

19e Séminaire pédagogique international

Trogen, 13-21 juillet 1972

Après l'allocution d'ouverture de M. Paul Binkert, les participants de cette 19e Semaine pédagogique ont entendu une captivante conférence de M. Arthur Bill, directeur du Village Pestalozzi. Sous le titre « Lehrer sein - Heute », l'orateur relata ses première expériences pédagogiques comme jeune instituteur bernois, à Gondiswil, il y a 36 ans. Période de pléthore, où l'on attendait patiemment un poste fixe pendant quatre ou cinq ans ! M. Bill évoque avec émotion et reconnaissance ces années héroïques, qui lui ont beaucoup appris. Il s'attache à définir les différences entre les tâches de l'école d'alors, essentiellement traditionnelle, et celles qui attendent le pédagogue actuel : éducation du sens critique à l'égard d'une civilisation qui appelle bien des réserves, l'ouverture aux problèmes internationaux, éveil du sens de la communauté, ces tâches lui paraissent au moins aussi importantes que l'acquisition des techniques.

Au terme de ce brillant exposé, l'assistance devait apprendre, avec un sincère regret, le prochain départ de M. Arthur Bill, appelé à de hautes fonctions sur le plan international. Pendant plus de vingt ans, il a été le chef estimé et l'animateur incomparable du Village Pestalozzi, se penchant avec compréhension et humanité sur ces jeunes existences déjà perturbées. L'hommage que lui adressa Paul Binkert fut longuement applaudi.

Le thème général de la semaine était le développement des aptitudes innées. « L'inteligence peut-elle s'enseigner ? » se demandait le psychologue Dr J.-J. Koch, professeur à l'Université de Constance. Il relata les expériences qui se poursuivent auprès d'enfants désavantagés socialement, et qui n'ont pas, au cours des premières années si importantes, bénéficié d'un entourage familial stimulant. Il semble possible, par des exercices intellectuels appropriés, de développer les aptitudes d'enfants dont on peut présumer que le rendement scolaire sera insuffisant. Nous avons été frappés par le caractère pratique des expériences proposées par le Dr Koch : intéresser l'enfant à ce qu'il fait, l'amener à prendre conscience des formes, des couleurs, des quantités, du temps qui passe, de ce qui va arriver, quelle jeune mère n'aurait tiré profit de ces suggestions élémentaires, mais primordiales ! L'orateur concluait en appelant de ses vœux une politique sociale qui permette aux familles de remplir pleinement leur rôle.

Seul orateur de langue française, M. Jean-Marcel Bataillard (Lausanne) a apporté des réflexions pertinentes sous le titre « L'école favorise-t-elle le développement des aptitudes ? » Entre l'école qui mémorise, qui reproduit des formes archaïques, et celle qui s'attache à développer les « pouvoirs », il y a des siècles de recherches : Platon, Erasme, Montaigne, Pestalozzi ont mis en évidence la nécessité de cultiver les dispositions profondes de l'être. M. Bataillard a relaté les expériences qui ont abouti à une certaine individualisation de l'enseignement : Dalton et Winettka en Amérique, Decroly en Belgique, Freinet en France, etc. Il faut signaler que les découvertes de Maria Montessori ont largement et utilement inspiré les programmes de nos écoles enfantines.

Il est incontestable que la diminution des effectifs, les classes de développement, les classes à options, les sections nouvelles de l'école secondaire ont permis de créer un enseignement plus favorable à la culture des dons individuels. Mais, pour M. Bataillard, le salut de l'école viendra bien plus de l'attitude du maître : adaptation aux besoins profonds de l'enfant, observation dynamique, disponibilité, respect de la dignité humaine. Et puis il y a les parents ! Comment leur faire comprendre que leurs ambitions — d'ailleurs légitimes — sont parfois sans commune mesure avec les possibilités de leurs enfants — et qu'elles sont plus néfastes que bénéfiques ? Des contacts suivis et ouverts sont nécessaires. Et surtout, conclut M. Bataillard aux applaudissements de l'assistance, une attitude positive, sécurisante, la recherche permanente de ce qu'il y a de valable dans chaque personnalité ! C'est dans un tel climat que l'école, à tous ses degrés, peut prétendre favoriser le développement des aptitudes.

STIMULATION ET INCITATION AU DÉVELOPPEMENT DANS LA PREMIÈRE ENFANCE

Un film impressionnant de Mme Dr Meyerhofer (ZH), soulignait l'importance des acquisitions et des impressions enregistrées par les enfants en bas âge. Sans sous-estimer la nécessité de crèches et des homes, le film y montre des enfants perturbés, prématurément enlevés au milieu familial, et dont la résignation — ou la révolte — était émouvante. Ces phénomènes déclenchent, on s'en doute, une attitude de refus, qui va de la nourriture à toute espèce d'acquisition motrice ou intellectuelle. On peut imaginer que, sur le plan scolaire, de tels éléments, souvent associaux, atteints de retards évolutifs, préparent des problèmes complexes. Mme Dr Meyerhofer a dénoncé le mouvement appelant les jeunes mères à l'émancipation », alors que l'enfant en bas âge a absolument besoin d'une présence vigilante et compréhensive, si l'on veut éviter les perturbations profondes dues aux sentiments de frustrations. Les conclusions rejoignent celles du Dr Koch : qu'une politique sociale cohérente aide la famille, la mère célibataire ; que là où la mère manque, une famille de remplacement soit cherchée ; que le personnel des crèches et des homes soit préparé, sur le plan psychologique, à suppléer aux carences affectives. Précisons que, pour la première fois, une installation de traduction simultanée a été utilisée, et redisons notre gratitude au dévoué traducteur, notre collègue français Gilles Hennequin.

Nous ne pouvons que citer brièvement les exposés de Mme Vera Windel (Mooslerau) sur le théâtre à l'école ; du Dr K. Hruby, sociologue (Prague), sur les responsabilités d'une civilisation à l'égard des dons individuels ; de M. David F. Kaelter (Israël) sur les mesures prises dans son pays pour prévenir les retards scolaires ; de M. Edwin Kaiser, professeur à l'Université de Fribourg, sur l'harmonie entre les dons intellectuels et les aptitudes pratiques, condition d'un développement harmonieux. Il analysa de façon particulièrement pertinente le rôle d'une pensée qui se contenterait de regarder en arrière, vers l'expérience et l'usage — et celle qui, tournée vers les réalisations, envisage de prudentes investigations. Enfin le Dr Gerald Schusser (Berlin) commenta les thèses de Jensen (Amérique) et les travaux de B. S. Bloom sur l'éducation préscolaire. Entre les aspirations individuelles et les exigences de la société, il y a souvent un profond désaccord.

Ces graves pensées n'ont pas empêché les participants de fraterniser joyeusement, au Sand ou ailleurs, de découvrir le charmant pays d'Appenzell, de chanter, et de préparer une soirée d'adieux fort émouvante. Rencontre pittoresque avec un groupe folklorique réputé, avec sonnerie de cloches et roulement du thaler dans la jatte de grès, et danses carac-

téristiques ; que de souvenirs sympathiques !

Et maintenant les regards se tournent déjà vers la 20e Semaine pédagogique internationale, dont l'organisation est confiée à la Société pédagogique romande. Elle aura lieu vraisemblablement entre le 15 et 25 juillet 1973, au Château de Villars-les-Moines.

André Pulfer.

Les livres

La crise des métiers – menace économique

La Suisse devant la pénurie de main-d'œuvre Situation - Causes - Conséquences - Remèdes [1]

Cet ouvrage est la dernière publication des Rencontres suisses.

Mis au point par le comité présidé par M. Charles-Frédéric Ducommun, il aborde d'une façon fort complète les problèmes actuels :

— généralisation de l'enseignement
— modernisation de l'apprentissage
— formation permanente
— paix du travail
— participation
— information économique
— conséquences de l'élargissement de la CEE
— etc.

Nous publions aujourd'hui quelques extraits de ce livre ayant trait aux problèmes de l'école.

L'école antique critiquée

L'orientation scolaire n'est pas généralisée

L'école n'assure pas encore partout une orientation scolaire efficace. Ce défaut persiste essentiellement dans les cantons qui pratiquent une sorte de ségrégation scolaire en séparant trop tôt (10-11 ou 12 ans) les futurs intellectuels des autres élèves. « Je rencontre tous les jours des élèves « primaires » pour lesquels un examen de quelque heures a déterminé pour la vie leur appartenance à une catégorie sociale et professionnelle. Alors que bien des « secondaires » resteront des inadaptés dans les professions que leurs parents ou eux-mêmes se croient obligés de choisir. »

Ce témoignage d'un directeur d'école définit exactement le problème, mais il faut dire que l'introduction de diverses formes du cycle d'orientation permet aujourd'hui de mieux le résoudre.

L'école donne-t-elle une méthode de travail ?

Dans tous les milieux (entreprises, syndicats, universités) on reproche avant tout aux écoles le fait que la plupart des jeunes sortent de ces établissements sans avoir reçu de méthode de travail, sans avoir appris à apprendre.

« Les expériences que nous avons faites dans le domaine de la formation continue (cours destinés aux futurs fonctionnaires syndicaux de 25 à 35 ans), montrent que la plupart des candidats sont incapables de consulter une bibliothèque ou un index, de rédiger une composition, de s'exprimer clairement. C'est là que l'école se trouve en défaut. De ce fait, elle ne donne ni une éducation populaire au plein sens du terme, ni les bases de la formation permanente, aujourd'hui nécessaire. »

Cette remarque de la Centrale suisse d'éducation ouvrière met le doigt sur l'une des principales lacunes de l'enseignement.

L'école ne favorise pas le travail en équipe

Par toutes ses méthodes de travail, l'école développe trop l'individualisme aux dépens d'autres qualités, au premier rang desquelles le sens social et l'esprit d'équipe. Cela est d'autant plus regrettable que l'économie et l'industrie sont partout contraintes d'appliquer les méthodes de travail en groupe (nous reviendrons sur ce point en parlant des méthodes de travail scolaire).

Le système scolaire traditionnel favorise la passivité

Notre régime scolaire reste largement de type autoritaire. Tout s'y règle en vertu de la hiérarchie et de la délégation des pouvoirs. Tout vient d'en haut, ou du moins devrait en venir : les décisions, les initiatives. Un tel système n'est pas propre, évidemment, à susciter l'intérêt et l'originalité.

« C'est sans doute par les milliers d'heures d'immobilité qu'elle leur impose que l'école exerce sur la vie de quelques-uns de ses élèves son influence la plus profonde. » Cette remarque ironique de Roorda doit nous inciter à faire de l'école un milieu propre à former des personnalités plus actives, plus aptes à participer à la vie de la société démocratique.

Insuffisance des connaissances en français et en calcul

Des critiques répétées venant de tous les milieux déplorent l'insuffisance des connaissances élémentaires dans les domaines de la langue maternelle et du calcul. En voici deux exemples :

— Bien que ne recrutant pas nos apprentis parmi les plus faibles, force nous est de constater que les notions élémentaires de calcul sont mal assimilées. Multiplications et divisions posent encore des problèmes à ces jeunes ; le système métrique est très mal connu. Mieux vaut ne pas parler des surfaces, volumes et racines carrées. Certains candidats n'ont jamais entendu parler de circonférence, ayant changé plusieurs fois d'instituteur ! Le français est une langue très mal connue, 30 à 40 fautes dans un texte d'une page ; ce n'est pas mieux pour la lecture.
— Les expériences que nous avons faites dans le domaine de la formation continue (cours destinés aux futurs fonctionnaires syndicaux de 25 à 35 ans) montrent l'importance primordiale de la connaissance de la langue maternelle et de la possession d'une méthode de travail. Mais que de candidats sont incapables de rédiger une composition, de s'exprimer clairement.

L'école et les élèves « non scolaires »

Il faut bien reconnaître aussi que l'école n'a guère trouvé de moyens propres à éveiller l'intérêt des élèves dits « non scolaires », de ceux qui ne mordent pas aux livres et à l'abstraction au degré primaire. Cela tient à l'inadaptation des classes terminales constituées en majorité d'élèves amorphes et résignés — pour ne pas dire révoltés — qui, pourtant demeurent le réservoir principal des professions manuelles.

Comme le dit le professeur Philippe Müller :

« Finalement, l'école accorde ses diplômes à ceux qui répondent aux exigences, quelle que soit la manière dont ils y sont parvenus. Mais en fait, elle n'a

[1] En vente exclusivement au secrétariat des Rencontres suisses, Lausanne, rue Beau-Séjour 18. Prix : Fr. 25.—.

réellement encouragé au travail, en les récompensant par des succès et des bonnes notes, que ceux qui sont déjà doués pour ce qu'elle leur enseigne. Les autres ont généralement vu leurs efforts soit juste reconnus, soit frustrés le long d'interminables années, de sorte qu'ils n'ont plus envie du tout de se retrouver en situation scolaire, et qu'ils se réfugient dans les satisfactions immédiates que donne la vie professionnelle. C'est cet effet secondaire qu'il faut s'attacher à éviter désormais, et cela ne va pas sans une réforme profonde des attitudes éducatives, une tout autre tactique d'évaluation (les notes scolaires si décriées, et qui méritent de l'être), d'autres dispositions dans la classe (avec l'accent sur les petits groupes), d'autres épreuves de contrôle axées sur le diagnostic et non sur la « punition »), bref une autre morale scolaire. »

L'école répond et critique à son tour

En présence de toutes ces critiques — qui sont aussi formulées dans leurs rangs — les enseignants font pour leur part les remarques suivantes :

Remarques concernant l'enseignement

La Suisse n'a pas encore accordé à l'enseignement toute l'attention et tous les crédits nécessaires

Tout en reconnaissant l'ampleur des ressources financières que les communes, les cantons et la Confédération mettent actuellement à la disposition de l'enseignement pour l'avenir de notre pays et de son économie.

Insuffisance des équipements de travail et de recherche

Bien que la collectivité consacre des sommes croissantes à l'éducation, il subsiste des insuffisances notables, c'est ainsi par exemple que les bibliothèques des écoles ne disposent que de crédits annuels dérisoires pour l'achat de nouveaux ouvrages, et que nous manquons des équipements nécessaires à la recherche pédagogique systématique.

Les enseignants ne sont pas encore assez nombreux

La pénurie d'enseignants suscite toutes les difficultés que l'on sait ; c'est elle qui se trouve, en particulier, à l'origine des constants changements de maîtres dont souffrent les élèves.

Remarques concernant le milieu familial

Les parents se plaignent, souvent à juste titre, du manque de liaison entre la famille et l'école. Cependant, la plupart d'entre eux se désintéressent des groupes spéciaux constitués pour améliorer ces rapports et ne paraissent pas s'intéresser aux enquêtes spéciales que font certains cantons pour savoir ce que les parents pensent des réformes de l'enseignement dispensé à leurs enfants.

La plupart des parents ne paraissent pas se douter de l'action que le milieu familial exerce sur le développement intellectuel des jeunes et, par conséquent, sur le cours de leurs études. Si les enfants trouvent dans leur famille un milieu serein et ouvert à la culture, leur instruction en sera facilitée. On doit malheureusement relever qu'un grand nombre d'élèves ne vivent pas aujourd'hui dans un climat familial harmonieux, ce qui a souvent pour effet de retarder ou de paralyser leurs progrès scolaires.

L'expérience prouve que les retards et les échecs des jeunes sont aussi très souvent dus à l'un des facteurs suivants : le père et la mère sont absents lorsque les enfants reviennent de classe, personne ne surveille l'exécution des « devoirs », la télévision abrège trop souvent les heures réservées au sommeil, les bulletins ne sont signés que par l'un des parents.

Enfin, que de familles sont contraintes de vivre dans des appartements trop petits et mal insonorisés où les enfants ont beaucoup de peine à étudier !

Remarques concernant les professions et les entreprises

Les professions sont restées très exigeantes et nous les comprenons, disent les enseignants: néanmoins, chaque fois qu'elles le peuvent, elles opèrent de nouvelles sélections parmi les jeunes au moment de l'entrée en apprentissage et mettent elles aussi l'accent sur les aptitudes intellectuelles des candidats.

Enfin, les entreprises ont une bien plus grande part que l'école dans la désertion des métiers manuels. La preuve en est que des milliers d'ouvriers ont quitté les entreprises dans lesquelles ils étaient entrés après avoir achevé leur formation scolaire et professionnelle.

Votre conseiller technique :
PERROT S.A. 2501 BIENNE

Dépt. audio-visuel, rue Neuve 5. Tél. (032) 3 67 11.

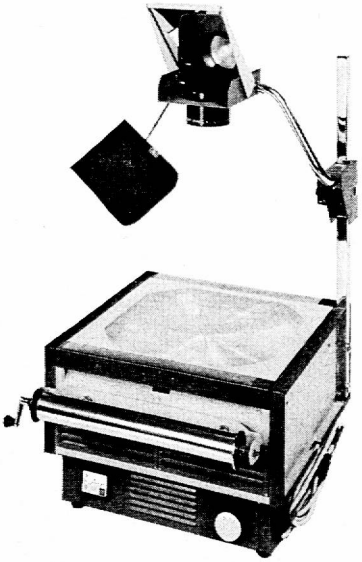

Nouveauté
Rétro-Projecteur VU-GRAPH A 4
pour le format DIN A 4,
21 × 29,7 cm.

Lampe halogène 800 watts
Plage de travail 29,5 × 29,5 cm.
Prix avec filtre antiéblouissant et lampe Fr. 1195.—
Support pour rouleau et rouleau de 29 cm. de largeur Fr. 82.—

BON .....

à envoyer à Perrot S.A., case postale, 2501 Bienne

☐ Je désire une démonstration (après contact téléphonique).
☐ Envoyez-moi une documentation du A 4.
☐ Envoyez-moi votre dépliant avec prix.

Adresse, No de téléphone

Le premier numéro de

« Activités et recherches pédagogiques » (ARP)

pour l'année scolaire 1972-73 est paru.

Il comporte essentiellement des comptes rendus d'expériences de rénovation pédagogiques (niveaux élémentaire et moyen) : jeux mathématiques et logiques, topologie, jeux sur la langue, codes graphiques, exercices de simulation en histoire et géographie humaine, travaux d'élèves... Il donne également des échos de la réforme de l'enseignement au Canada, aux Pays-Bas, en Hongrie.

Abonnement (5 numéros) :
vingt francs suisses

Spécimen gratuit sur demande :
A.R.P. 27, avenue du 11-Novembre
92190 MEUDON - FRANCE

ENSEMBLE — L'INFORMATION D'ACTION SOCIALE

revue bi-mestrielle éditée à Lausanne par l'Association ENSEMBLE — L'INFORMATION D'ACTION SOCIALE

ARTES Association des travailleurs de l'éducation spécialisée

CARTEL ROMAND HSM

GVTS Groupement vaudois des travailleurs sociaux

publie des articles de fond et ses rubriques

— nouvelles des cantons romands, de la Suisse, des institutions internationales, du monde

— comptes rendus des publications récentes dans le domaine de l'action sociale

— revue des revues

— calendrier des congrès

Rédaction administration, abonnements, publicité : 6, ch. de Pré-Fleuri, 1006 Lausanne, tél. (021) 27 30 01.

Adresse : **case postale 121, 1000 Lausanne 13**
(Spécimens à disposition sur demande)

VOYAGES CULTURELS

aux foyers des civilisations

bien préparés

bien accompagnés

Programme 1972 sur demande

Voyages Pour l'Art

70, ch. du Devin
1012 LAUSANNE
Tél. (021) 32 23 27

18, rue de Lausanne
1201 GENÈVE
Tél. (022) 32 40 74
(14 - 18 h.)

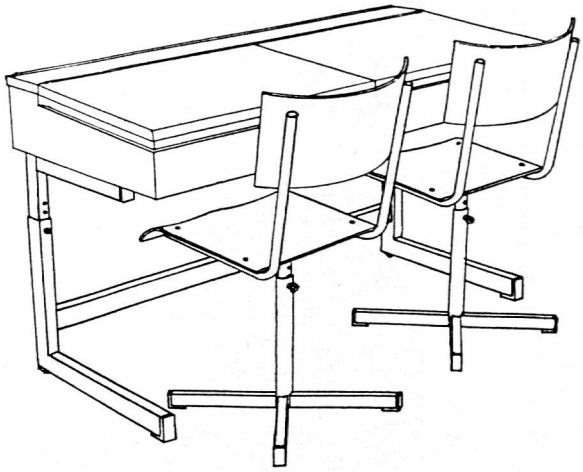

Le spécialiste du mobilier scolaire, de salle et pour la protection civile.

« Depuis 45 ans nous fabriquons du mobilier combiné acier et bois, pratique et moderne ».

ZESAR sa

Case postale 25 — **BIENNE** — Tél. (032) 2 25 94

Une tenue correcte avec le support UNI BOY

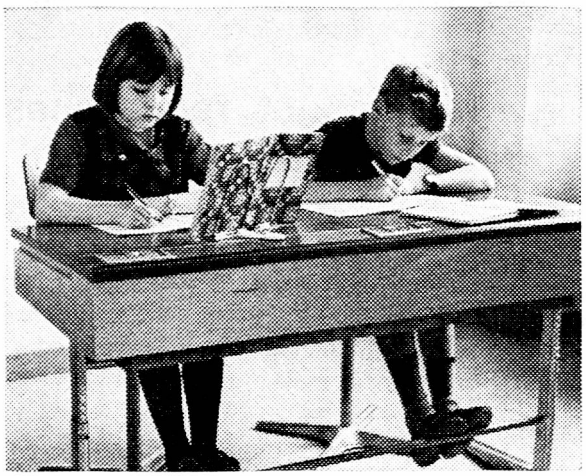

Moins de déformations de la colonne vertébrale, de fatigue des yeux.
Meilleure tenue des cahiers grâce à la tenue tranquille.
Economie de place sur les tables, plus de livres qui tombent par terre.
Le modèle 70 est encore plus confortable et silencieux et diffère nettement de toutes les imitations.
Prix école **Fr. 6.—** (10 + 1 gratuit).
En ville en vente chez les papeteries, grands magasins et jouets Weber.
Demandez une documentation et les avis aux parents chez le distributeur général :

BERNHARD ZEUGIN, matériel scolaire, 4242 DITTINGEN (BE), tél. 061/89 68 85

BON

Je vous prie de m'envoyer un échantillon gratuit UNI BOY et des avis aux parents.

Adresse : _____

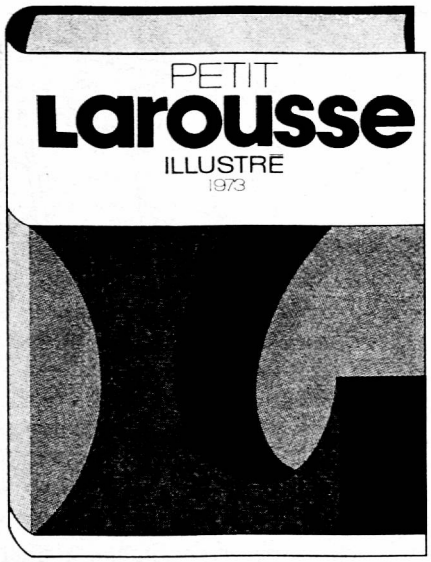

on trouve toujours tout
dans le
PETIT LAROUSSE

mise à jour comme chaque année,
l'édition 1973 vient de paraître.

LAROUSSE (SUISSE) S.A., 23, RUE DES VOLLANDES
1211 GENÈVE 6

Etre à l'avant-garde du progrès c'est confier ses affaires à la

Banque Cantonale Vaudoise

qui vous offre un service personnel, attentif et discret.

Magasin et bureau Beau-Séjour

TELEPHONE PERMANENT **20 42 51**

POMPES FUNEBRES
OFFICIELLES
DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger

Bibliothèque Nationale Suisse
3003 BERNE

J. A.
1820 Montreux 1

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux